
NYU IFA LIBRARY
3 1162 04538665 4

TIMGAD

UNE CITÉ AFRICAINE

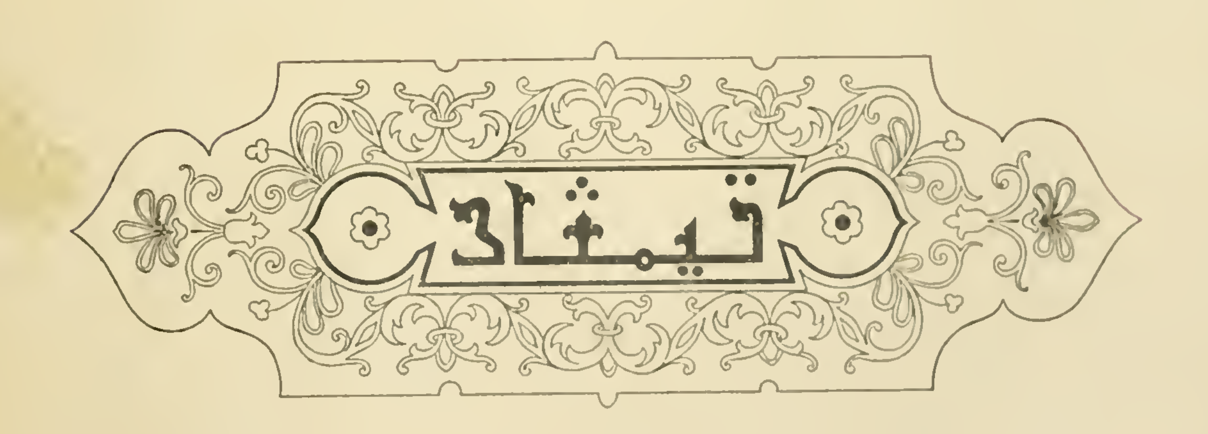
SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR

A. BALLU
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES
DE L'ALGÉRIE.

R. CAGNAT
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

OUVRAGE PUBLIÉ PAR LES SOINS DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD
D'APRÈS LES DOCUMENTS
PLANS ET DESSINS DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1897

[illegible] livraison.



Fig. [illegible]3. — Arc dit de Trajan en 18[illegible]. (Photographie de [illegible].)

LES ARCS DE TRIOMPHE

Nous avons déjà fait remarquer dans notre Introduction que la ville de Thamugadi était traversée dans les deux sens, comme toutes les colonies militaires romaines, par deux grandes voies se coupant à angle droit, à l'emplacement du forum. Sur ces grandes voies, à l'endroit où elles franchissaient la limite de la cité, on avait coutume d'élever des portes monumentales. C'est ce que nous savons aussi bien par les textes des auteurs que par l'étude des ruines africaines. Hygin nous l'apprend d'une façon précise : « Dans quelques colonies, dit-il, fondées à l'époque impériale, comme Ammaedara, le *decumanus maximus* et le *cardo* ont leur point de départ au milieu de la ville, et, semblables aux voies des camps, ils

s'en éloignent en passant sous quatre portes[1] ». Deux de ces portes d'Ammaedara (Haïdra) existent encore de nos jours[2]; des fouilles permettraient sans doute de retrouver le soubassement des deux autres. Il ne serait pas difficile de citer, pour plusieurs villes africaines, colonies ou municipes, des exemples analogues : nous rappellerons seulement ici les noms de Zanfour *(Colonia Julia Assuras)*[3], avec ses trois arcs, d'Oum-el-Abouab *(Municipium Seressitanum)*[4], dont les quatre portes d'entrée sont encore en place et d'Henchir-Kouchbatihia *(Municipium Thimida Bure)*[5], où l'on ne compte pas moins de cinq portes monumentales. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer à Timgad plusieurs arcs ou portes de grandeur et d'importance quelque peu différentes.

La première était tournée vers le Nord; elle s'élevait sur la voie qui, de Timgad, gagnait Constantine par *ad Rotam* et *ad Lacum Regium*[6]; on l'a déblayée en 1888. Les travaux ont permis de retrouver en parfait état de conservation le pavé de la rue qui passait sous son arcade et qui remontait jusqu'au *decumanus maximus*, dans lequel elle débouchait, juste en face l'escalier qui donne accès au forum.

La porte du Sud ne se distingue plus dans l'état actuel du terrain; on ne peut même pas conjecturer exactement la place où elle avait été établie. On ne s'en étonnera point, si l'on réfléchit qu'elle ne devait pas être éloignée du fort byzantin, et que, par suite, elle a sans doute été démolie et utilisée dans la construction de celui-ci. Le hasard seul pourra en révéler l'emplacement.

Dans la direction de l'Ouest la porte de la ville est au contraire parfaitement visible. Les soubassements en existent intacts, sur la voie qui joignait Timgad à Lambèse à quelque distance du ravin, qui limite le gros des ruines de ce côté (voir la planche I). Mas-

(1) Hygin, *De limit. const.* (éd. Lachmann), I, p. 180.

(2) Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis,* I, p. 170.

(3) Tissot, *Géogr. de l'Afrique,* II, p. 570.

(4) Guérin, *Voy. arch. dans la Régence de Tunis,* II, p. 354 et suiv.

(5) Tissot, *op. cit.*, p. 368.

(6) Sur cette voie, voir Tissot, *op. cit.*, II, p. 511 ; Gsell et Graillot, *Ruines romaines au Nord de l'Aurès,* I, p. 69 et suiv.

queray en a reconnu la présence par quelques sondages en 1875, et le service des Monuments historiques a achevé le déblaiement l'an dernier.

Sur la même route, tout à côté du forum, on voit non plus une porte, mais un véritable arc de triomphe, assez bien conservé. Il est connu depuis longtemps sous le nom d'arc de Trajan et a été signalé par tous ceux qui ont visité la ville. C'est un des monuments les plus remarquables de la ruine.

De l'autre côté du forum, vers Khenchela, on aperçoit les vestiges d'un autre arc, très ruiné; ils se trahissent par des colonnes et des chapiteaux gisant à fleur de sol, ainsi que par un fragment de grande inscription; il est probable qu'il faisait pendant à l'arc de Trajan.

Enfin au-delà, vers l'Est, à une distance de cet arc égale à peu près à celle qui sépare l'arc de Trajan de la porte de l'Ouest, MM. Ballu et Sarrazin ont noté un amoncellement de pierres, de fragments de colonnes et de chapiteaux, qui doivent indiquer l'emplacement d'une porte: celle-ci marquerait, sur la voie de Thamugadi à Mascula, la limite de la ville de ce côté.

S'il en est bien réellement ainsi, Timgad aurait possédé, outre les quatre entrées habituelles, deux arcs de triomphe d'une architecture plus riche, situés à l'intérieur de la cité sur le *decumanus maximus*, à l'Est et à l'Ouest du forum.

Ce n'étaient peut-être pas les seuls. On a trouvé, en effet, dans la muraille du fort byzantin un fragment d'inscription[1] où on lit :

Imp(eratore) Caes(are) M. Aurelio Antonino Pio Felice Aug(usto) M. Pompeius Pudenti[a]nus v(ir) e(gregius) fl(amen) p(er)p(etuus) ob honorem flamoni(i), super legitima et statuam Martis ad arcum pantheum sum[ptu proprio positum]...

(1) Masqueray, *Rec. de Constantine*, XVII, p. 447 = *C. I. L.*, VIII, 2372. Masqueray croit que cet *arcus pantheus* est l'arc dit de Trajan; l'assertion ne repose sur aucun fondement.

Quel était cet *arcus pantheus,* entouré de statues divines? Faut-il l'identifier avec un de ceux qui nous sont connus et en particulier avec la porte du Sud voisine sans doute de la forteresse byzantine? Ou bien est-ce un autre monument qui s'élevait quelque part dans la ville? Nous souhaitons, sans oser l'espérer, que des fouilles heureuses nous l'apprennent quelque jour.

Dans la suite de ce travail il ne sera plus question ni de l'*arcus pantheus,* ni de la porte du Sud, ni de celle de l'Est; nous décrirons successivement les quatre autres, ou, du moins, ce qu'on en voit aujourd'hui.

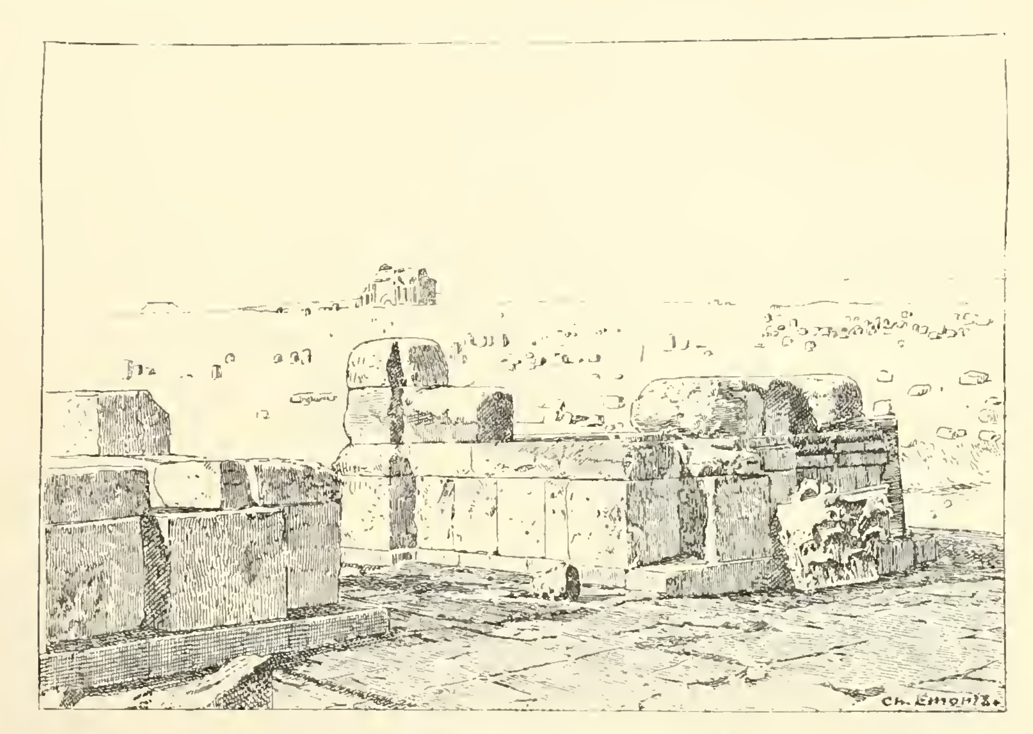


Fig. 54. — Porte du Nord (d'après une photographie de M. Cagnat).

I. — Porte du nord.

L'édifice se présente sous l'apparence de deux massifs de maçonnerie coupés à hauteur d'homme (fig. 54). Le soubassement seul est intact; des pilastres et des colonnes qui ornaient le corps

du monument, il ne reste plus que les bases et la partie inférieure. On peut néanmoins dresser le plan de la porte et s'en représenter même les détails, par analogie avec les nombreux arcs connus.

Ce qui caractérise ce plan (fig. 55) c'est la présence, au centre, des deux piles de chambres rectangulaires — elles mesurent $2^m,75$ de côté : il y a là une particularité dont on n'a pas signalé encore en Afrique d'autres exemples. Elle ne s'expliquerait guère pour un arc de triomphe, monument essentiellement honorifique et par

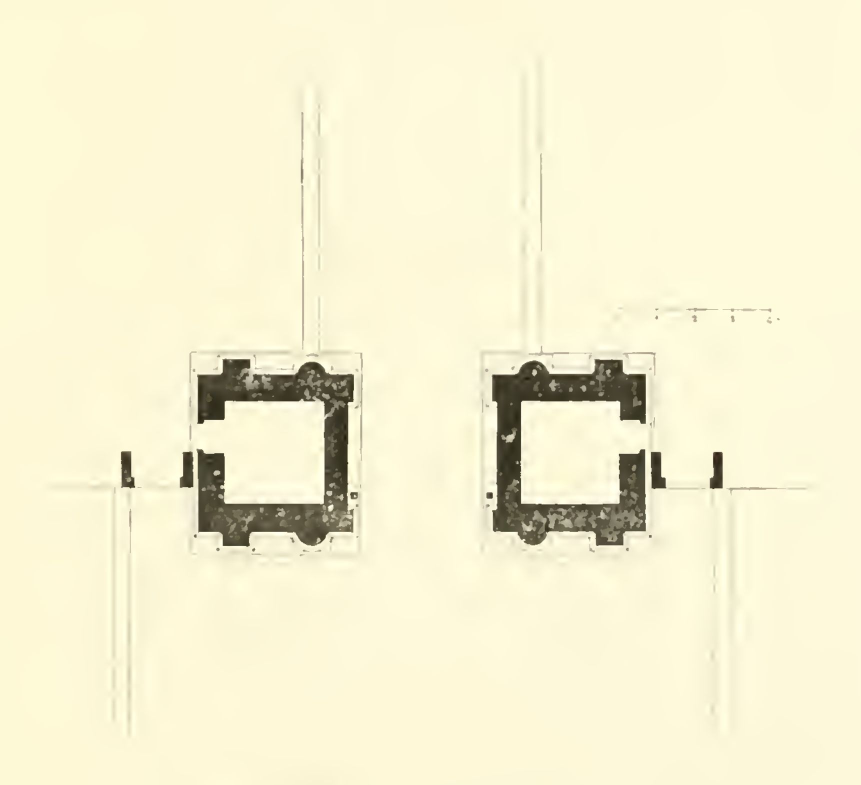


Fig. 55 — Porte du Nord (Relevé du service des Monuments historiques).

suite décoratif ; pour une porte de ville, il en est tout autrement. On comprend qu'il ait paru nécessaire de fournir un abri, un « corps de garde » à ceux qui étaient chargés de surveiller l'entrée de la cité, soit pour en assurer la sécurité, soit pour y percevoir des taxes plus ou moins voisines de nos octrois. Mais alors il est assez étonnant que la même disposition n'existe pas pour la porte de l'Ouest. Sauf ce détail la porte septentrionale de Timgad rappelle tous les édifices du même genre.

L'écartement des pieds-droits de l'arc est de $3^{m},20$; l'édifice mesure $12^{m},25$ de largeur et $5^{m},35$ de profondeur. Les deux façades étaient ornées chacune de deux pilastres et de deux colonnes engagées d'ordre corinthien (diamètre : $0^{m},30$). On a retrouvé quelques-uns des chapiteaux; ils ne sortent pas de la banalité (fig. 56).

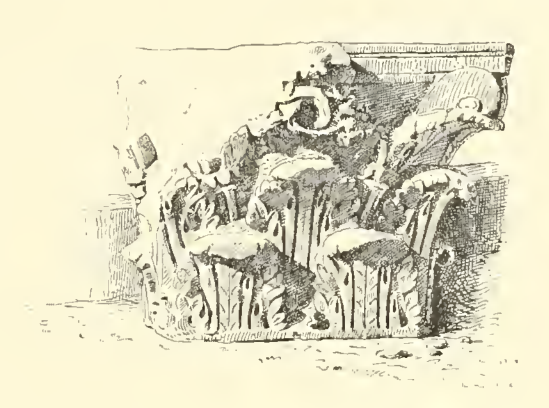


Fig. 56 (d'après une photographie de M. Cagnat).

Du côté du Nord, l'arc n'occupe pas toute la largeur de la voie qui y aboutit; celle-ci, qui mesure $15^{m},25$, débordait de $1^{m},50$ à droite et à gauche du monument; mais cette disposition n'existe que sur $1^{m},50$ de longueur; à cet endroit le pavement cesse et l'on a fermé le passage, à une date postérieure, semble-t-il, avec des matériaux empruntés. Les dalles de la route portent en creux la trace des roues qui les ont usées. Dans l'ouverture de l'arc on distingue très nettement sur le sol les trous qu'ont laissés les pivots de la porte; ils sont indiqués sur le plan.

Enfin, dernier détail à signaler; de ce côté, il existait autrefois, en avant de chaque moitié de la façade et appuyée contre elle, un piédestal rectangulaire large de $2^{m},15$ et profond d'autant; l'empreinte en est très nettement indiquée sur le pavé. Il faut en conclure qu'on avait élevé à droite et à gauche de la porte un monument décoratif, probablement une statue : chaque piédestal devait porter une inscription; c'est un fait qu'il importe de retenir.

Quand on regarde l'ordonnancement des deux façades de l'arc on est frappé de la ressemblance qu'il présente avec celui de l'entrée

principale du forum que nous avons décrite plus haut (p. 18 et fig. 8). Si l'on remarque que ces deux monuments formaient chacun l'extrémité de la grande rue qui conduisait de l'entrée de la ville à la place publique, on se persuadera que cette similitude est voulue et que les deux portes ont été établies à la même date, lors de la fondation et du tracé primitif de Timgad.

C'est ce que semble prouver aussi la présence, au milieu des décombres qui gisaient au pied de l'édifice, de plusieurs fragments qui appartiennent à une grande inscription [1].

En rapprochant les différents morceaux qui en subsistent et en complétant le texte d'après une inscription identique déjà connue [2] — nous en reparlerons plus bas — nous sommes arrivés à la restitution suivante (fig. 57) :

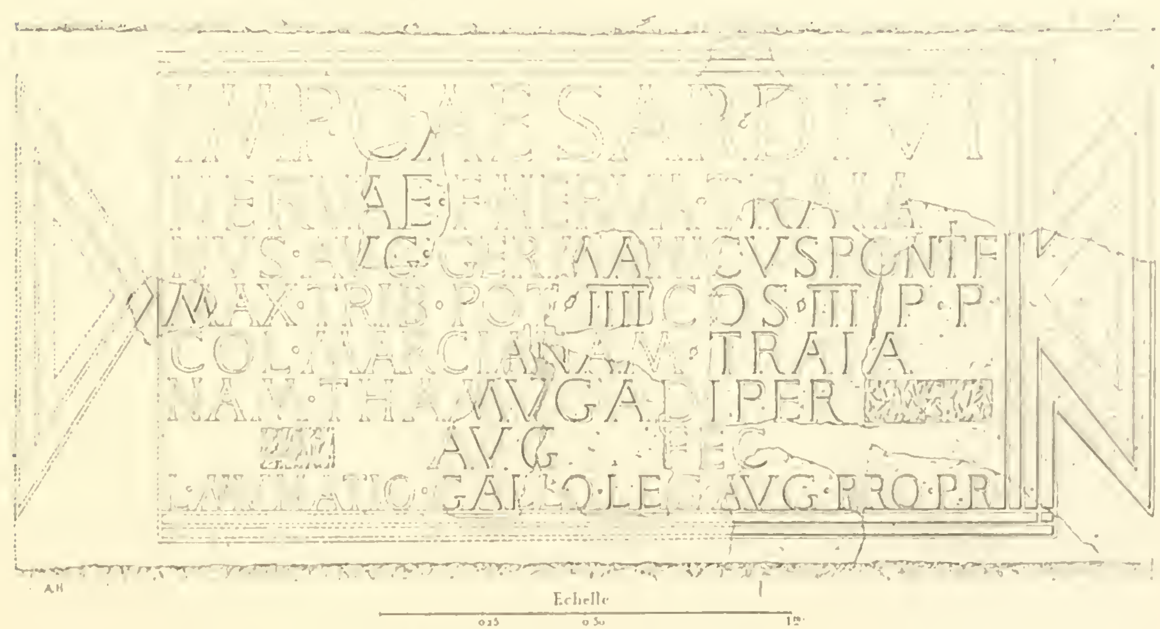


Fig. 57. — Inscription de la porte du Nord.

[Imp(erator)] Ca[esa]r D[ivi Nerv]ae [f(ilius) Nerva T]ra[j]a[nus A]ug(ustus) [Ger]ma[ni]cus pontif(ex) m[ax(imus), trib(unicia po]t(estate) IIII, [c]o(n)s(ul) III, p(ater) p(atriae) [col(oniam) Marci]anam Traja[nam Tha]muga[d]i per leg(ionem) III Aug(ustam) fec(it), [L. Munatio] Gal[l]o le[g(ato)] Aug(usti) pro pr(aetore).

(1) *C. I. L.*, VIII, 17843.

(2) *Ibid.*, 17842. Voir plus loin page 143.

Ce texte date l'érection de cette porte de l'an 100 après J.-C.; au moins à cette époque en conçut-on le plan et en commença-t-on la construction.

Ce qui nous empêche d'affirmer que l'achèvement de la construction soit aussi du règne de Trajan, c'est qu'il a été trouvé dans les déblais, également au pied de l'arc, une autre inscription ou plutôt deux fragments d'une autre inscription dont le troisième n'existe plus. Les lettres ont 0m,15 de hauteur(1):

IANI PARTHICI NEPOII DIVI NERVAE PRO
AVG PIO P P IMP II PONTIF MAX TRIB POT XXII COS IIII
DESIGN PATRONVS COL DEDICAVIT D D P P

En ajoutant les compléments nécessaires on obtient la lecture suivante :

[Imp(eratori) Caes(ari) Divi Hadriani fil(io), divi Tra]jani Parthici nepoti, Divi Nervae pro[nepoti T. Aelio Hadriano Antonino] Aug(usto) Pio p(atri) p(atriae), imp(eratori) II, pontif(ici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XXII, co(n)s(uli) IIII [L. Novius Crispinus leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), co(n)s(ul)] design(atus), patronus col(oniae) dedicavit. D(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Les détails chronologiques contenus dans cette dédicace nous reportent à l'année 149 de notre ère, sous le règne de l'empereur Antonin le Pieux.

Avec les restitutions qu'elle comporte, cette seconde inscription devait être longue à près de 8 mètres — ce qui en reste mesure 4m,20 ; la pierre était haute environ de 1m,20. Il est donc plus que vraisemblable qu'elle occupait l'attique de la porte et qu'elle en couvrait la plus grande partie. Il faut conclure de là que l'édifice

(1) *C. I. L.*, VIII, 17852.

ne fut terminé que vers le milieu du IIe siècle ou tout au moins qu'à cette époque on y apporta quelque embellissement.

Quant à la pierre qui porte le nom de Trajan les circonstances de la découverte nous invitent également à la rapporter à la porte septentrionale, d'autant plus, nous le verrons tout à l'heure, que l'arc dit de Trajan portait une inscription semblable. Nous supposons donc qu'elle occupait, elle aussi, l'attique, — elle mesure également 1m,20 environ en hauteur — mais qu'elle se développait sur la face opposée à celle où l'on grava les noms et titres d'Antonin. En raisonnant par comparaison avec l'arc de Trajan nous pensons qu'elle regardait le Nord, et s'offrait, par conséquent, aux yeux de ceux qui arrivaient à Timgad venant de Cirta ou des villes intermédiaires: c'était bien là la place convenable pour un texte épigraphique qui était, pour ainsi dire, la charte de fondation de la cité.

On remarquera que la longueur totale de la pierre, y compris les formes de queues d'aronde qui terminent l'inscription à droite et à gauche, ne dépasse pas trois mètres. Elle était donc disposée exactement au-dessus de l'ouverture de la porte et ses extrémités étaient à peu près dans le prolongement de la ligne des pieds-droits.

Parmi les débris qui gisaient autour de l'arc on a recueilli deux autres débris épigraphiques dont les lettres ont pareillement 0m,15 environ de hauteur.

On lit sur l'un :

ARTH

et sur l'autre :

DED

Ces éléments se retrouvent tous dans la dédicace d'Antonin. Il paraîtrait donc naturel de voir dans cette nouvelle inscription une répétition de ladite dédicace, et de la placer en pendant sur l'attique de l'arc, si celle-ci n'était déjà occupée par l'inscription de Trajan. Mais comme, d'autre part, les deux fragments sont très minimes, et

que les mots *Parthicus* et *dedicavit* peuvent figurer dans toute dédicace faite à un prince de la famille de Trajan, il est difficile de tirer une conclusion, même probable, de documents aussi insignifiants. Rien n'empêche, par exemple, qu'ils aient appartenu à l'une des deux bases honorifiques aujourd'hui détruites dont nous avons signalé la présence en avant de la façade septentrionale de la porte du Nord, ou même qu'ils aient été, dans les bas temps, utilisés pour une réparation de la porte.

II. — PORTE DE L'OUEST OU DE LAMBÈSE.

Le plan de la porte de l'Ouest que nous donnons ci-contre (fig. 58) a été très fréquemment employé avec de légères variantes

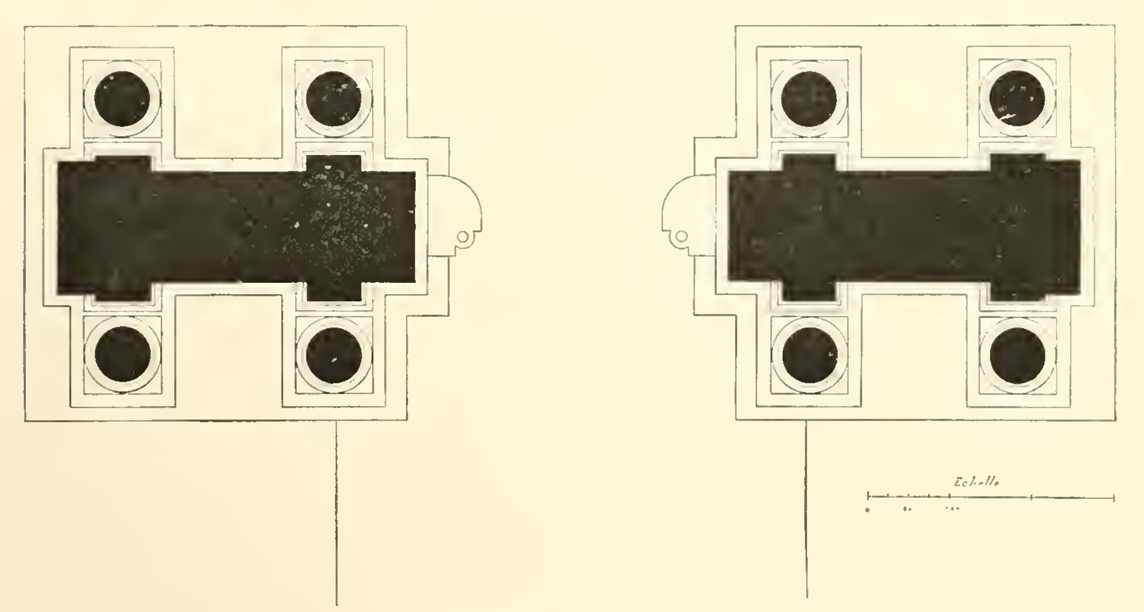


Fig. 58. — Porte de l'Ouest. (Relevé du Service des Monuments historiques).

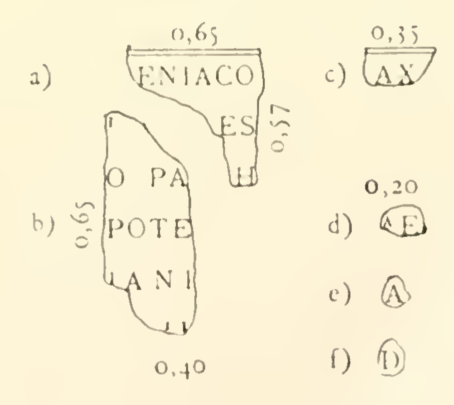
pour les arcs africains. Nous le retrouvons à Haïdra[1], à Sbeitla[2], à Dougga[3], à Tébessa[4], à Djemila[5] et ailleurs encore. Tous ces

(1) Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis,* I, p. 183.
(2) *Ibid.*, p. 85.
(3) *Ibid.*, II, p. 143.
(4) Ballu, *Tebessa, Lambèse, Timgad,* fig. 1. — On notera seulement qu'à Tebessa l'arc a quatre faces au lieu de deux.
(5) *Recherche des Antiquités dans l'Afrique du Nord,* p. 116.

monuments se composent de deux massifs latéraux, précédés de deux avant-corps formés chacun de deux colonnes détachées de l'arc. Plusieurs d'entre eux sont assez bien conservés pour qu'on puisse juger de la disposition des parties élevées ; ici il ne subsiste presque que le plan à terre ; mais on a recueilli un bon nombre de fragments au pied, qui permettent de se rendre compte des détails de l'ornementation.

La largeur totale de la porte est de 13m,75 ; l'écartement des pieds-droits de 3m,75. La colonne mesurait 0m,65 de diamètre et était longue de 4m,80 : elle était cannelée avec rudentures à la partie inférieure ; la base, haute de 0m,29, était composée de deux tores et de deux scoties séparées l'une de l'autre par une astragale ; le chapiteau, d'ordre corinthien, avait 0m,65 de hauteur. Toutes ces particularités et même toutes ces mesures se retrouvent, comme on le verra plus loin, dans les éléments de l'arc dit de Trajan, dont la porte occidentale, construite postérieurement, fut certainement une copie simplifiée. Là encore on remarque dans le pavement, entre les deux pieds-droits, la trace des pivots de la porte mobile qui servait à clore l'ouverture et à fermer le passage aux voitures pendant la nuit.

L'inscription de cette porte est connue depuis longtemps. L. Renier l'a publiée et Masqueray l'a recopiée après lui[1]. Elle est brisée en plusieurs morceaux et la plus grande partie en a disparu. Voici ce qui en reste :



(1) *C. I. L.*, VIII, 2364.

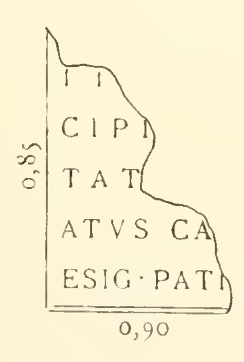
Elle était autrefois un peu plus complète et l'on a pu la restituer ainsi :

[*Imp(eratori) Caes(ari) M. Aur(elio) Antonino Aug(usto) Arm*]*eniaco* [*Parthico M*]*ax*[*imo Medico, patri patriae, pontifici maximo, tr*]*i*[*b(unicia) pot*]*es*[*tate XX..., imp(eratori)..., co(n)s(uli) III et Imp(eratori) Caes(ari) L. Aurelio Vero Aug(usto) Armeniac*]*o Pa*[*rt*]*h*[*ico Maximo, Medico, patri patriae, pontifici maximo, tribunicia*] *pote*[*state VII..., imp(eratori)..., co(n)s(uli) III...*

D'après les dimensions des morceaux qui existent encore, on peut calculer la longueur probable de l'inscription : elle mesurait $5^{m},50$ environ, ce qui correspond à la distance qui sépare les piédestaux des deux colonnes les plus rapprochées de la baie centrale, à droite et à gauche.

La date de la dédicace doit se chercher entre l'année 166 où Marc-Aurèle reçut le titre de Parthicus Maximus et l'année 169 où mourut L. Verus. La dédicace de la porte de l'Ouest aurait donc été faite vingt ans après celle de la porte du Nord.

Un autre fragment gît à terre au même endroit. On y lit:



Il paraît y être question de Caracalla (l. 2: [*fortissimo? prin*]-*cipi*) et de sa mère Julia Domna (l. 4: [*matri sen*]*atus, ca*[*strorum*][1]. D'après les dimensions de la pierre, on doit supposer que la totalité

(1) *C. I. L.*, VIII, 2367.

de l'inscription ne mesurait pas moins de 7 mètres de long. On ne saurait dire, en présence de ce morceau isolé, qui peut avoir été apporté postérieurement à cette place, s'il figurait jadis sur l'attique, du côté opposé à la précédente dédicace, ou s'il appartenait à un autre monument de la ville.

III. — ARC DIT DE TRAJAN.

Tandis que les deux portes dont nous venons de parler sont rasées au niveau du sol actuel et par suite n'ont pas pu être étudiées par ceux qui ont visité Timgad autrefois, l'arc de Trajan avec ses trois ouvertures, ses colonnes encore en place et son entablement relativement bien conservé, ont appelé l'attention de tous les explorateurs. Bruce l'a dessiné il y a plus de cent ans[1]; c'est le premier monument dont parle Léon Renier dans le rapport qu'il adressa au Ministre de l'Instruction publique à la suite de son séjour à Thamugadi[2], et quand Masqueray vint à son tour fouiller les restes de la cité, il fut, comme ses prédécesseurs, attiré par ce témoignage éclatant de la prospérité antique de Thamugadi[3]. Pendant ces dernières années, on en a plus d'une fois reproduit l'image dans les revues françaises et même étrangères[4]. Il faut qu'à notre tour nous en disions quelques mots.

Il a été bâti au point culminant de la route qui vient de Lambèse. En quittant la porte du Nord, celle-ci monte, par une pente

(1) Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, pl. VI, cf. p. 83. Ce dessin est, comme la plus grande partie de ceux de Bruce, plus habilement exécuté que fidèle. L'auteur n'a point représenté l'arc enterré, comme il l'était alors; toute la partie inférieure est donc restituée; nous n'oserions pas affirmer que, dans les parties élevées, l'état de délabrement de l'édifice ait été exactement rendu. Bruce cherchait plus à flatter l'œil, comme on le faisait de son temps, qu'à reproduire avec minutie ce qu'il voyait.

(2) *Archives des Missions scientifiques*, 1851, p. 185.

(3) *Rev. Afric.*, XX (1876), p. 353. Cf. aussi une note d'un anonyme dans le *Rec. de Constantine*, XXII, p. 335 et suiv.

(4) Voir par exemple dans *The Builder*, n° 2187, p. 268, un article de M. A. Grahan intitulé : *A triumphal arch at Timegad.*

fort sensible et en suivant une courbe très marquée, vers la direction du forum. A peine a-t-elle dépassé l'arc, que l'inclinaison cesse : le terrain est presque horizontal pendant environ deux cents mètres, après quoi la voie s'infléchit de nouveau, redescendant vers l'Est.

Un détail frappe tous ceux qui la suivent : c'est la façon dont elle porte empreinte la trace des roues qui l'ont usée pendant toute la période romaine. Il suffira, d'ailleurs, de jeter un coup d'œil sur celles de nos planches photographiques qui représentent la porte triomphale ou le *decumanus* pour s'en apercevoir (voir aussi la fig. 65).

Grâce à la précaution que l'on avait prise de disposer les joints des dalles en biais et non perpendiculairement à la direction de la route, celles-ci ont résisté à tous les chocs, et l'effort qu'elles ont eu à se soutenir ne se traduit que par ces larges ornières creusées dans leur surface, plus ou moins profondément, suivant les endroits. Elles sont particulièrement marquées sous l'arcade centrale de l'arc de Trajan. On a même écrit qu'à ce passage, où la pente est assez rapide, elles avaient été aménagées exprès pour « faciliter la circulation des chars, en les maintenant à une égale distance de chacun des pieds droits » ; ce qui est une erreur.

Cette particularité permet de calculer l'écartement habituel qu'on donnait, dans l'Afrique romaine, aux roues des voitures et des chariots. Des mesures, prises par nous à différents endroits, il résulte que la distance entre les deux bords intérieurs des ornières est, en moyenne, de $1^{m},10$; chaque ornière mesure à peu près $0^{m},30$. Ce dernier chiffre, supérieur à la largeur d'une roue, représente le jeu des jantes dans la pierre. En tenant compte de ce détail, on arrive, pour la largeur qui séparait les deux roues, au total de $1^{m},30$ environ. Il est curieux de remarquer qu'à Pompéi on a obtenu le même résultat pour une constatation analogue[1].

(1) Breton, *Pompeia*, p. 30 : « ... les chars n'ayant pas plus de $1^{m},35$ de voie, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'examen des ornières que les roues ont tracées sur le pavé. »

L'arc était, au moment où les fouilles du service des Monuments historiques ont commencé, assez enterré. On pourra s'en rendre compte par la vue photographique prise par Duthoit, qui forme l'entête de ce chapitre (fig. 53), et par un dessin qu'a exécuté le commandant Delamare en 1851 (pl. XVI). Nous l'avons trouvé, ainsi que d'autres (pl. XVII et fig. 60) dans les papiers de L. Renier[1]. Il a donc fallu enlever, pour découvrir le pavé de la voie, à peu près $2^{m},50$ de décombres. Cette peine n'a point été perdue,

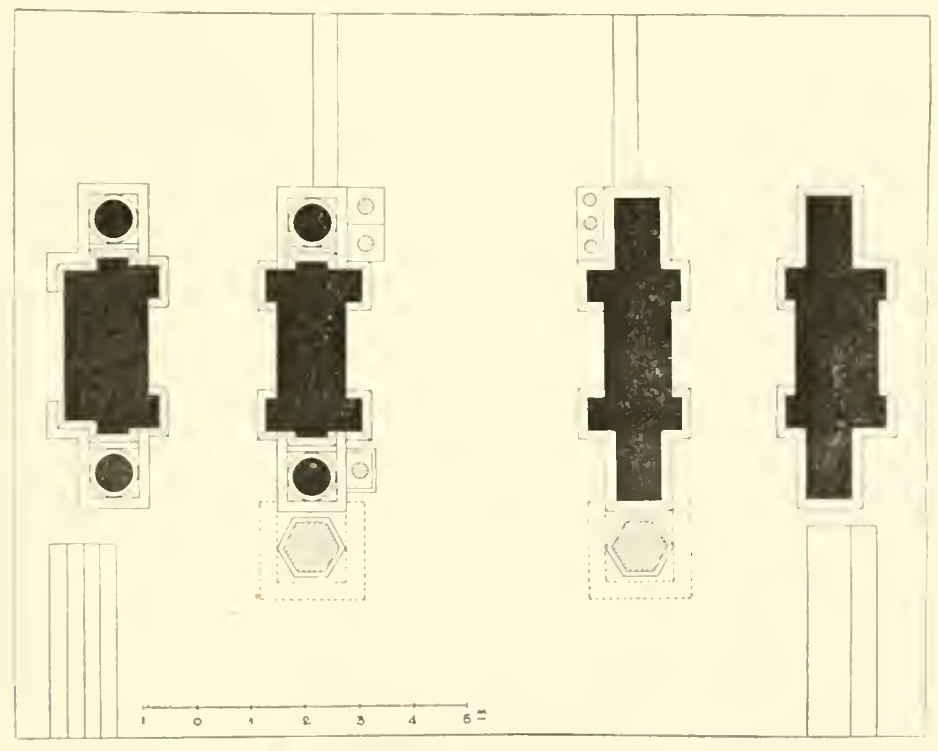


Fig. 59. — Arc dit de Trajan (Relevé du Service des Monuments historiques).

même pour le coup d'œil. Elle a permis de se rendre compte plus pleinement de l'élégance de l'édifice et de l'harmonie que présentent ses différents éléments. Malheureusement le temps et aussi sans doute des tremblements de terre avaient fait leur œuvre ; les parties hautes et les cintres mêmes des portes menaçaient de s'écrouler ;

(1) M. Gsell nous a signalé parmi des dessins conservés à la Bibliothèque d'Alger deux grandes aquarelles de l'arc, dues également à Delamare; comme documents elles ont la même valeur que les dessins que nous donnons.

on a dû les consolider provisoirement par un travail de maçonnerie qui nuit un peu à l'effet général. Il disparaîtra bientôt.

On peut dire de l'arc de Trajan ce que nous avons déjà écrit à propos de la porte de l'Ouest : il appartient par son plan à un type assez commun en Afrique (fig. 59). Ces deux variétés sont d'ailleurs dérivées l'une de l'autre. On n'a qu'à prendre un arc construit suivant le plan de la porte que nous avons appelée « porte de Lambèse », et à y percer deux baies latérales plus petites que l'ouverture centrale, et on obtient un arc semblable à celui de Trajan. C'est le modèle que l'on a copié toutes les fois que l'on a voulu élever, en Numidie ou dans les provinces voisines, une porte triomphale très importante. On en connaît aux environs mêmes de Timgad deux exemples, à Lambèse[(1)] et à Zana[(2)]. On le retrouve ailleurs : sur ce plan ont été élevés les deux grands arcs de triomphe de Rome, celui de Septime Sévère et celui de Constantin.

L'édifice a conservé encore du côté de l'Est le couronnement de son attique. On peut donc savoir quelle était autrefois sa hauteur, à quelques centimètres près ; en chiffre rond, nous dirons qu'elle atteignait une douzaine de mètres. L'arcade centrale, large de 4^{m},20, est haute de 6^{m},65 ; les deux arcades latérales, qui ont 2^{m},50 d'ouverture, ne mesurent que 3^{m},80 de hauteur.

Les colonnes, dont le diamètre est de 0^{m},63, sont cannelées avec rudentures à la partie inférieure : la base, formée de deux tores et de deux scoties séparées par une astragale, est haute de 0^{m},33, le fût de 4^{m},88 (voir la fig. 60 ci-contre), les chapiteaux de 0^{m},67. Parmi ceux qui appartiennent à la façade orientale, les deux qui tiennent le milieu sont ornés aux cornes d'aigles tenant le foudre dans leurs serres ; tous les autres se terminent par des volutes, comme les chapiteaux corinthiens ordinaires. Mais ce qui caractérise surtout l'arc de Trajan, ce sont les niches surmontées de frontons

(1) Ballu, *Tebessa, Lambèse, Timgad*, pl. XVIII.

(2) Gsell et Graillot, *Ruines romaines au Nord des monts de Batna* (*Mélanges de l'École de Rome*, 1894), p. 537 et suiv. ; cf. pl. XIV.

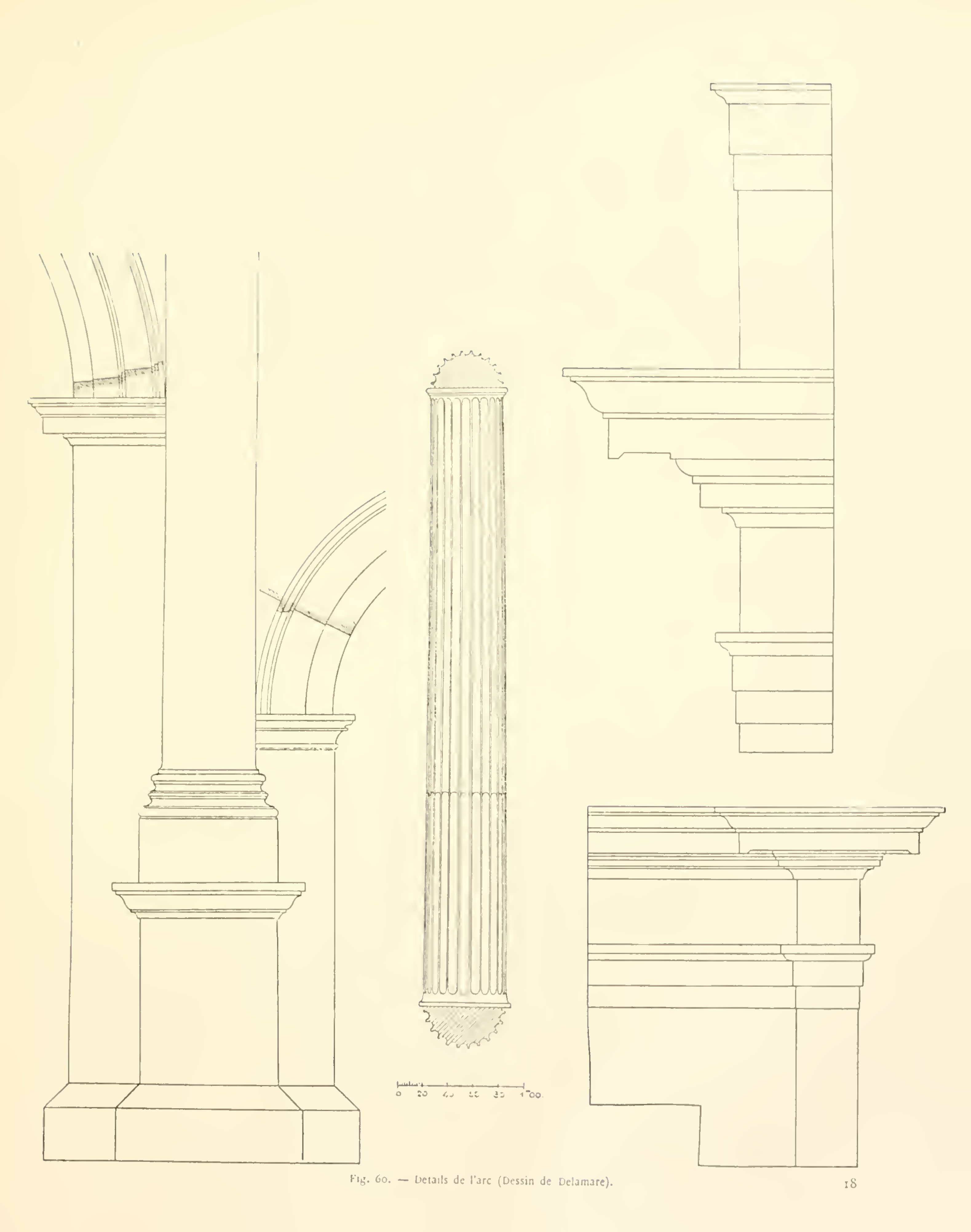


Fig. 60. — Détails de l'arc (Dessin de Delamare).

circulaires qui s'ouvrent à droite et à gauche au-dessus des portes latérales. Chacune d'elles est large d'environ $1^{m},50$ sur $1^{m},40$ de profondeur et 2 mètres de hauteur: elle était encadrée de deux petites colonnes dont les bases reposaient sur des consoles, qui sont encore en place aujourd'hui. On en voit quelques-unes aux planches XVIII et XIX ; leur ornementation consiste en rinceaux de feuillages d'un travail soigné, mais d'un dessin un peu lourd. Autrefois les niches étaient occupées par des statues : il est inutile de dire que, depuis longtemps, celles-ci ont été jetées à terre et ont disparu. Lors des fouilles faites pour dégager le soubassement de l'arc, on a trouvé un fragment de torse de femme en marbre blanc, à une dizaine de mètres en avant de la face occidentale. On l'a placée dans une des niches les mieux conservées : il est loin d'être certain que cette petite restauration soit conforme à la vérité.

L'attique est encore très reconnaissable du côté de l'Est. Elle mesurait, jusqu'au bandeau qui la surmontait, $1^{m},30$, ce qui est peu. Elle était à peu près masquée, de chaque côté, par deux grands frontons circulaires, couronnement des parties latérales de la construction. Une telle disposition est tout à fait une nouveauté architectonique : parmi tous les arcs de triomphe ou portes monumentales romaines qui sont connus — et le nombre en est considérable — on n'en a jamais rencontré de semblable ; l'invention est d'ailleurs plutôt bizarre qu'heureuse ; elle alourdit l'ensemble plus qu'elle ne le décore.

La porte centrale était destinée aux voitures, ainsi qu'on l'a vu par ce que nous avons dit plus haut des traces de roues qui s'y remarquent. Les deux portes latérales étaient, au contraire, réservées aux piétons. En avant de leur ouverture orientale existaient deux plate-formes, deux sortes de refuges carrés de 5 mètres de côté ; ils font suite aux trottoirs qui forment la colonnade du *decumanus maximus ;* on y accédait du côté de l'ouest par une pente légèrement inclinée, qui rachetait la différence de niveau entre le sol de la porte et celui de la plate-forme. Rien de pareil n'existait

sur la face occidentale où le terrain était, ainsi que nous l'avons expliqué, fort en pente. Mais cette face prête à une autre constatation.

Le piédestal de chacune des colonnes qui avoisine la porte principale est actuellement masqué par une base de statue de forme hexagonale. Les deux socles ayant été trouvés en place, et les dés à terre à côté d'eux, il n'y a pas à douter du fait. On les a seulement redressés au moment des fouilles. L'une de ces bases porte l'inscription suivante[1] :

CONCORDIAE
AVGG*g*
DOMINORVM
NN*n*
IMPP L SEPTIM
SEVERI ET M A/
RELI ANTONIN
PI FEL A/G PARTI MAX
BRIT MÆX GER AVGG*g*
ET IVLIAE AVG
L·LCINIVS OPTATA
NVS OB HONOREM
FL P P STATVAS QVAS
EX SS XX·M N CVM
BAS B PRAETER LE
GITIM POLLCITVS
EST AMPLA Ā·PEC·
EX SS XXXV M N
POSVIT EASQVE
SPORTVLIS DECVR
DATS ET EPVL CVR
IS ET LVDIS SCAE
NICIS EDITIS DE
DICAVIT

(1) *C. I. L.*, VIII, 17829.

Concordiae Aug(ustorum) dominorum n(ostrorum) Imp(eratorum) L. Septimi(i) Severi et M. Aureli(i) Antonini Pi(i) Fel(icis) Aug(usti) Parth(ici) Max(imi), Brit(annici) Max(imi), Ger(manici) Aug(ustorum) et Juliae Aug(ustae) L. Licinius Optatianus ob honorem fl(amonii) p(er)-p(etui) statuas quas ex s(estertium) viginti m(ilibus) n(ummum) cum basib(us) praeter legitim(am) pollicitus est, ampliata pec(unia) ex s(estertium) triginta quinque m(ilibus) n(ummum) posuit, easque sportulis decuri(onibus) datis et epul(o) curiis et ludis scaenicis editis dedicavit[1].

Sur l'autre, qui est très mutilée, on lit[2] :

MARTI·AVG
CONSERVATOR
DOMINORVM
NN*n* IMPP·L SEP
TIMI SEVERI ET
M AVRELI ANTO
NIN PII FEL AVG PARTH
MAX. BRIT GER. MAX AVGgg
ET IVLIAE

Marti Aug(usto) conservatori dominorum n(ostrorum) Imp(eratorum) L. Septimii Severi et M. Aurelii Antonini Pii Fel(icis) Aug(usti) Part(hici) Max(imi), Brit(annici), Ger(manici) Max(imi) Aug(ustorum) et Juliae, ...

La fin de l'inscription était semblable à celle de la précédente, puisque dans celle-ci, rédigée et gravée d'une façon toute pareille, il est question des deux statues que L. Licinius Optatianus avait

(1) Les noms et les titres de Géta ont été martelés aux lignes 2, 4 et 8-9 ; dans ces dernières ils ont été remplacés par des épithètes honorifiques en l'honneur de Caracalla.

(2) *Ibid.*, 17835. L'observation faite dans la note précédente s'applique aussi à cette inscription.

élevées pour la somme de 35,000 sesterces à la suite de l'honneur qu'on lui avait fait en le nommant flamine perpétuel.

Des deux textes il résulte qu'au temps de Septime Sévère et de ses fils, on plaça en avant des deux pieds droits de l'ouverture centrale de l'arc de triomphe deux images, l'une de la Concorde et l'autre de Mars, et que chacune d'elles revint, avec les piédestaux

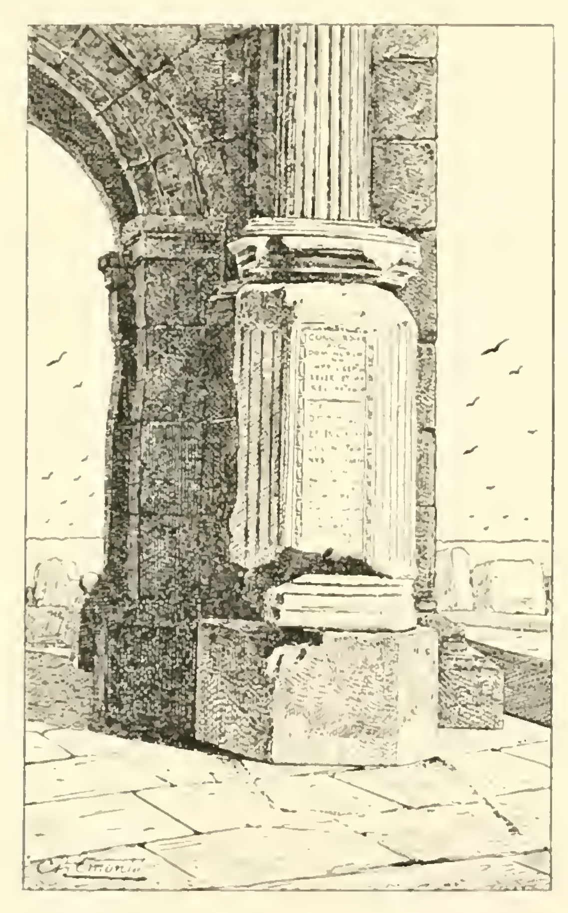


Fig. 61. (D'après une photographie de M. Cagnat).

à la somme de 17,500 sesterces, environ 4,500 francs de notre monnaie.

Mais il est curieux de remarquer que ces supports hexagonaux en remplacèrent sans doute d'autres qui existaient avant eux ; il suffit pour s'en convaincre de regarder avec attention le pavé sur lequel ils reposent (fig. 61). On y lit très distinctement la trace de deux grandes bases tout à fait analogues à celles que nous avons

déjà signalées à la porte du Nord. Les dalles, placées de champ, qui en constituaient la face, avaient la largeur des piédestaux sur lesquels reposaient les colonnes, si bien que ceux-ci s'y encastraient exactement : elles mesuraient 1m,30 de profondeur sur 2 mètres environ de largeur. Il est donc probable qu'on fit, pour l'arc dit de Trajan, ce qu'on fit aussi pour la porte du Nord : afin d'en augmenter l'effet décoratif, on l'orna de bonne heure de deux grands socles surmontés de statues, qu'on disposa à terre, de chaque côté de la baie centrale. Au début du IIIe siècle, on transporta ces socles ailleurs, si on ne les fit pas disparaître, et on les remplaça par les piédestaux hexagonaux que l'on y voit encore aujourd'hui.

Nous n'avons point parlé encore des inscriptions qui surmontaient l'édifice et s'étalaient sur l'attique. Ni Bruce, ni L. Renier ne les ont vues ; car ce qui en reste était enterré assez profondément. C'est en 1853 seulement qu'un officier, M. Becker, à la suite de sondages habiles, découvrit quelques fragments de l'inscription gravée jadis sur la face occidentale — et non sur celle qui regarde le forum, comme Renier le dit à tort. « Vous connaissez, je n'en doute pas », écrivait cet officier à L. Renier[1], « notre excursion à Thamugas et vous savez, par conséquent, que nous avons trouvé l'une des deux inscriptions de l'arc de triomphe. Ce résultat de faire connaître au monde savant à qui a été dédié ce monument, nous a déjà récompensé amplement d'un travail pénible accompli dans des conditions peu favorables..... Vous trouverez ci-inclus une copie similaire des fragments de l'inscription de l'arc de triomphe avec les dimensions qu'elle devait avoir quand elle était complète. Par ce moyen, il ne vous sera pas impossible de la restituer entièrement. » Plus tard, Masqueray revit tous ces fragments, et ne

(1) *Papiers Renier* (Manuscrit déposé à la bibliothèque de l'Université sous le n° 23830, dossier XLVII, liasse 1). La lettre est datée du 18 septembre 1853. Le dessin auquel il est fait allusion dans cette lettre ne s'est pas retrouvé dans le dossier. — L. Renier a inséré ce texte dans son *Recueil des inscriptions d'Algérie*, n° 1479 d'après la copie de M. Becker, et aussi d'après des copies de M. le général Creully et de M. le capitaine Toussaint. Il l'attribuait à la face orientale de l'arc.

crut pas inutile de les republier[1]. Wilmanns les chercha sans les trouver[2]. Depuis les fouilles qui ont dégagé les abords de l'arc, ils ont été mis de nouveau à jour et portés sur le talus qui est à gauche de la voie, en attendant leur transfert au Musée. Voici quels sont les fragments qui existent encore aujourd'hui (fig. 62) :

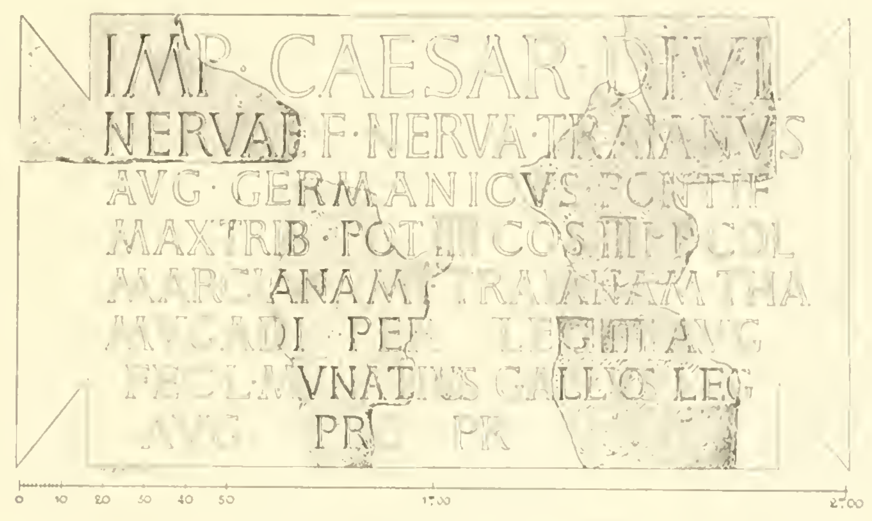


Fig. 62. — Inscription de l'arc dit de Trajan.

Imp(erator) [Caesar] Divi Nervae [f(ilius) Nerva] Trajanu[s Au-g(ustus) Ge]rm[anic]us pontif(ex) [max(imus), tri]b(unicia) po[t(estate)] II[II, co(n)]s(ul) III, p(ater) p(atriae) [col(oniam) Marci]anam [Tra-j]anam [Thamuga]di per [le]g(ionem) III A[ug(ustam)] fec(it), L. M]u-nat[io Ga]llo leg(ato) [Aug(usti)] pr[o pr(aetore)].

On voit que le texte de l'inscription est identique à celui qui a été retrouvé au pied de l'arc du Nord; les lignes sont un peu autrement disposées : telle est la seule et très minime différence. Les dimensions de ces différents morceaux permettent de calculer celles de la pierre, alors qu'elle était intacte. Nous voyons par là que la distance entre les moulures extrêmes qui limitaient le cadre est de 1m,10 dans le sens de la hauteur, de 2 mètres dans le sens de la largeur. La plaque où ces lettres étaient gravées trouvant exac-

(1) *Rev. Afric.* (XX), p. 354. (2) *C. I. L.*, VIII, 2355.

tement sa place entre la corniche qui formait le couronnement de l'attique et le haut de la corniche de l'entablement[1], au-dessus de la baie du milieu, il n'y a pas lieu de douter qu'elle ait appartenu à l'arc de triomphe; d'ailleurs la teinte dorée dont elle est revêtue, qui est absolument celle de l'arc tout entier, le prouverait à défaut d'autres arguments[2].

L'inscription qui ornait l'autre façade, celle qui est tournée vers le forum, n'a pas été retrouvée, soit qu'elle ait été emportée, une fois tombée à terre, dès l'antiquité, soit qu'elle n'ait jamais existé et que l'attique ait été simplement occupé par une dalle unie.

De tout cela il résulte que la dénomination d'arc de Trajan n'est qu'à moitié exacte, ou, tout au moins, qu'on ne peut pas affirmer qu'elle le soit entièrement. Les constatations faites à la porte du Nord doivent trouver ici aussi leur application. L'inscription citée plus haut nous indique que l'arc de triomphe fut conçu et son exécution décidée au moment de la fondation de la ville, lors de l'établissement du plan primitif, mais rien ne prouve que la construction ait été exécutée sans retard. Peut-être s'est-il passé ce qui s'était produit pour la porte septentrionale, et la dédicace de l'édifice appartient-elle à l'époque d'un des successeurs de Trajan. Nous ne pouvons rien affirmer à ce sujet.

Il n'est donc pas beaucoup plus juste de donner le nom de Trajan à cet arc, que de l'appliquer à la porte du Nord; mais c'est une façon assez commode de parler et l'on peut, pour cette raison, en conserver l'habitude.

L'étude de ce monument et du plan suivant lequel il a été établi n'est point seulement intéressante pour la ville de Timgad ou pour l'art romain en Afrique; il n'est pas sans importance non plus

(1) Le cadre ne pouvait guère être plus large, l'extrémité des deux frontons latéraux empiétant un peu sur la partie centrale de l'attique.

(2) Les doutes émis par M. Gräf dans le Baumeister, *Denkmäler des Klassischen Altertums*, III, p. 1890, note 1, ne sont pas fondés. Il n'était pas au courant des détails de la découverte.

pour l'histoire de l'architecture romaine, ou plutôt des portes triomphales romaines.

Au cours de l'article très intéressant que M. Gräf a consacré aux arcs de triomphe dans le dictionnaire de M. Baumeister, il remarque que durant le premier siècle de l'empire, le type auquel l'arc de Timgad se rapporte n'était usité ni à Rome ni dans les provinces. A la fin de la république et au début de notre ère, on bâtissait surtout des portes triomphales à une seule baie, les coins de la construction étant consolidés par des piliers ou des colonnes engagées, et l'archivolte reposant sur des pilastres. Tels sont les arcs de Spolète, le plus ancien de tous, de Carpentras, de Saint-Chamas, de Martorell, de Philippes, de Suse (fig. 63), de Trieste, de Rimini;

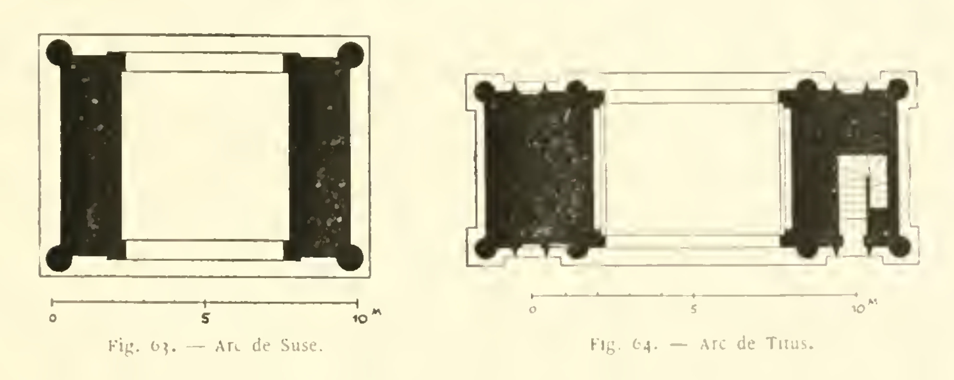


Fig. 63. — Arc de Suse.

Fig. 64. — Arc de Titus.

on en bâtit de pareils jusqu'au milieu du Ier siècle. A la même époque, mais plus rarement, on employait encore une autre disposition : l'ouverture de la porte y est accostée de deux colonnes engagées, les quatre coins étant décorés, eux aussi, de colonnes engagées. On en a des exemples à Rome (arc de Titus) (fig. 64), en Italie (Ancone, Aoste, Benevent, Vérone), en Gaule (arc de Saint-Rémy). Ce dernier arc est, on le sait, et M. Gräf l'a reconnu lui-même, peut-être contemporain de César, celui d'Aoste est de l'âge d'Auguste. Les autres appartiennent au Ier siècle. Développé, ce type a produit sous Tibère l'arc à trois portes d'Orange. Ce qui caractérise tous ces édifices, c'est la présence de colonnes aux quatre coins et l'absence de colonnes dégagées.

Il n'en est pas de même des arcs de Septime Sévère et de

Constantin à Rome, qui marquent un degré de perfectionnement très notable. Leur plan est exactement celui de l'arc de Timgad : trois portes, une plus large au centre ; entre chaque porte et de chaque côté des piliers latéraux, *mais non à l'angle de l'édifice,* une colonne *dégagée* reposant sur un fort piédestal et reliée à un pilastre de même hauteur, qui supporte une architrave saillante perpendiculaire au plan de l'arc. On trouve ce type répandu dans tout le monde romain au IIe et au IIIe siècle ; mais le plus ancien exemple connu est précisément celui que fournit l'arc de Trajan de Thamugadi. Comme on rencontre vers la même époque ce système de colonnes dégagées employé à Rome, pour la première fois, par Apollodore de Damas dans la décoration du forum de Trajan[1], ainsi que le prouvent des monnaies de l'époque[2], M. Gräf en a conclu, avec raison semble-t-il, qu'on saisit là l'indice d'une habitude architecturale naissante, bien appropriée à la richesse des monuments que l'on se mit à construire dans tout le monde romain. L'architecte qui dressa le plan de Timgad était au courant des usages et des goûts du jour ; il voulut le montrer en employant dans le dessin de l'arc les méthodes les plus nouvelles. Il ne se doutait pas que toutes les constructions analogues contemporaines étaient destinées à périr, tandis que son œuvre demeurerait, seul témoignage d'un revirement de la mode au début du IIe siècle de notre ère.

Il nous reste, pour achever la description de l'arc dit de Trajan, à appeler l'attention sur des bases de bornes milliaires qui ont été trouvées au pied, disposées de chaque côté de la voie, presque sous l'arcade centrale. Elles se composent de blocs rectangulaires percés à leur partie supérieure d'une ou plusieurs cavités circulaires : celles-ci étaient destinées à recevoir l'extrémité inférieure de colonnes.

(1) S'il est vrai, comme on l'avance (Middleton, *Ancient Rom.*, II, p. 306), que l'arc de Constantin ne soit que la copie d'un arc de Trajan, on aurait là aujourd'hui le spécimen le plus ancien à Rome d'une porte triomphale bâtie sur ce plan.

(2) Cohen, *Monnaies impériales,* II, p. 35, n°s 167-269 ; Baumeister, *loc. cit.*, p. 1873, fig. 1979.

L'une de ces colonnes a été redressée à la place antique : nous avons rétabli les autres à la fig. 65 pour donner au lecteur une idée



Fig. 65. — D'après une photographie de M. Cagnat.

de l'aspect qu'offrait autrefois la base qui les portait. On lit sur le milliaire le mieux conservé :

D D N N N N
I N V I C T I S S I
M O R V M P R I N
C I P V M V A L E N T I
N I A N I T H E O D O
S I E T A R C A D I S E M
P E R A V G G G

D(ominorum) n(ostrorum trium) invictissimorum principum Valentiniani, Theodosi(i) et Arcadi(i) semper Aug(ustorum).

L'inscription, qui date de 388-392 ap. J.-C., est complète en haut comme en bas, quoiqu'en ait dit M. Schmidt dans l'*Ephemeris epigraphica*(1).

A côté, deux autres bornes moins intactes (2), sans pourtant que l'inscription en ait souffert, portent :

IMP CAES
M AVRELIO
CLAVDIO IN
VICTO PIO FE
LICI AVG
PONT MAX
TRIB POT P P
COS PROCOS
RESP C*ol*
THAMVG

Imp(eratori) Caes(ari) M. Aurelio Claudio Invicto Pio Felici Aug(usto) pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate), p(atri) p(atriae), co(n)s(uli), proco(n)s(uli) resp(ublica) c[oloniae)] Thamug(adensis) (an. 268-270).

DDD NNN
INVICTISSI
MORVM
PRINC*ipu*M
VALENTINI
ANI VALEN
TIS ET GRATI
ANI SEMPER
AVGG

D(ominorum) n(ostrorum trium) invictissimorum princ[ipu]m Valentiniani et Gratiani semper Aug(ustorum) (an. 367-375).

(1) *Eph. epigr.*, V, 1131.

(2) *Ibid.*, 1129 et 1130.

Tout auprès une quatrième colonne brisée en haut a été trouvée dans les fouilles; on l'a laissée à l'endroit où on l'a rencontrée; on la distingue très nettement sur notre figure 65. — Le texte en est inédit.

M. Ballu y a lu à notre intention :

PONT MAX·*tr*
POT V̄ CONSVLI
II PATRI PATR
PROCONSVLI
RESP COLONIAE
THAMVG *v*

... *pont(ifici) max(imo), [tr(ibunicia)] pot(estate) V, consuli II, patri patr(iae), proconsuli resp(ublica) coloniae Thamug(adensis).*

La mention d'une cinquième puissance tribunice, jointe à un deuxième consulat, nous reporte au règne de Sévère Alexandre ou de Gordien III.

Un détail caractérise ces milliaires, c'est l'absence de tout chiffre, à la fin de l'inscription, pour indiquer le nombre des milles. Il faut admettre qu'ils marquaient le point de départ de la route et que les distances entre Timgad et Lambèse — nous connaissons un certain nombre des milliaires de la voie[1] qui unissait ces deux villes — étaient supputées à partir de l'arc de Trajan.

On a trouvé aussi des milliaires dans le voisinage de la porte du Nord. Celui-ci est inédit.

I N T D N
FL IVL
CRISPINO
NOB CAES
RESP TIA
MVG

In[v]icto) d(omino) n(ostro) Fl(avio) Jul(io) Crispino (corriger en

(1) *C. I. L.*, VIII, p. 883 et 884.

Crispo)[1] *nob(ilissimo) Caes(ari) resp(ublica) Thamug(adensium)* (an. 317-326).

L'autre a été déjà publié par M. Poulle[2].

IMP CAES
M ANTONIO
GORDIANO
INVICTO
PIO FELICE
AVG PONT
MAX TRIB
POTEST II
COS PROCOS

Imp(eratori) Caes(ari) M. Antonio Gordiano Invicto Pio Felic[*i*] *Aug(usto) pont(ifici) max(imo), trib(unicia) potest(ate) II, co(n)s(uli), proco(n)s(uli).*

L'inscription remonte à l'année 239.

On peut faire au sujet de ces milliaires la même réflexion que pour ceux qui ont été découverts près de l'arc de Trajan ; on n'y lit pas à la fin un chiffre indicateur de milles. C'est que cette porte était le point duquel on comptait les milles dans la direction de Cirta, sur l'étendue du territoire de la cité. Il est vraisemblable qu'il en était de même pour une des deux portes de l'Est et pour celle du Sud ; les fouilles postérieures nous l'apprendront peut-être. En tout cas nous pouvons avancer dès maintenant qu'il n'y avait pas à Timgad, sur le forum ou dans le voisinage, quelque chose comme le « milliaire d'or » de Rome, et que dans tous les sens les distances étaient supputées à partir d'une des portes de la ville.

(1) La même erreur, assez étrange, se retrouve sur deux autres milliaires d'Afrique (*Eph. epigr.*, V, 1140 et 1142).

(2) *Rec. de Constantine*, XXV, p. 408.

PORTE DE L'EST.

Nous avons fait observer plus haut combien les restes de cette porte ou plutôt, sans doute, de cet arc triomphal étaient confus. A en juger par la nature des ornementations de sa colonne et par les quelques moulures qui sont à fleur du sol, il devait ressembler à l'arc dit de Trajan ou à la porte de l'Ouest; il est impossible de préciser davantage.

Un fragment d'inscription qui émerge du pâté de ruines porte les lettres suivantes :

NEP*oti*
OANT*onino*
*tribuniciae potest*ATIS X
*pat*R · COL · D*ed*

Ce morceau appartient, suivant toute probabilité, à la pierre de l'attique. On lisait sur le texte dont il faisait partie les noms d'un empereur, qui avait parmi ses surnoms celui d'Antonin : ce ne peut guère être qu'Antonin le Pieux, Marc Aurèle ou Caracalla. Les deux premiers étant cités, l'un sur la porte de l'Ouest et l'autre sur la porte du Nord, on peut croire qu'il était question de l'un des deux sur celle de l'Est.

au jour dût être rapporté à une époque beaucoup plus récente, peut-être à la période de l'occupation byzantine où, le temple étant détruit, le péribole a pu être employé comme place publique ou comme lieu de réunion. On a constaté, en effet, que les dalles étaient constituées non par des pierres taillées à cette intention, mais par des fragments de toute sorte empruntés à la ville romaine et adaptés tant bien que mal.

Ce sont d'abord des débris d'une belle inscription en lettres de 0m,35 de haut, tracées avec élégance et profondément gravées. Nous avons retrouvé onze morceaux : d'autres nous ont sans doute échappé.

a) TVC
b) PP
c) LEN
d) PITER
e) TH
f) VM
g) PA
h) TRIAE
i) SVAE
k) CER
l) VNT

Quelques-uns de ces débris se rapprochent tout naturellement ; il est certain qu'il faut lire « *patriae suae* [*fe*]*cerunt* ». Tous devaient appartenir au même monument, dont ils rappelaient la construction aux frais de citoyens de Timgad, mais il n'est pas assuré que ce monument ait eu rien de commun avec le Capitole ou avec ses dépendances.

Ce sont aussi des plaques de pierre, employées sans doute comme balustrades dans un édifice de la ville, peut-être au théâtre, où l'on en a recueilli de tout à fait semblables (plus haut p. 111)[1]. Nous les reproduisons toutes ici à cause de leur intérêt ornemental.

Deux d'entre elles sont ornées de dessins presque exclusivement géométriques.

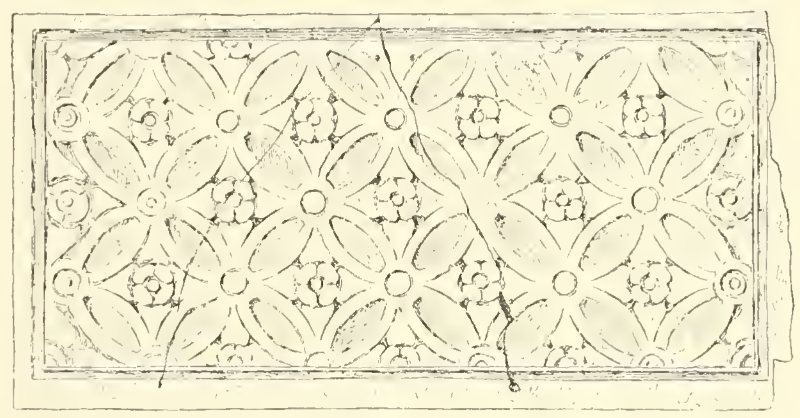


Fig. 74. — Balustrade du Capitole (d'après une photographie de M. Ballu).

Sur la première (fig. 74) on voit des cercles qui se coupent et dont les intersections produisent une suite d'étoiles à quatre branches entre lesquelles s'épanouissent de petites rosaces.

L'autre se compose de deux bandes superposées (fig. 75) :

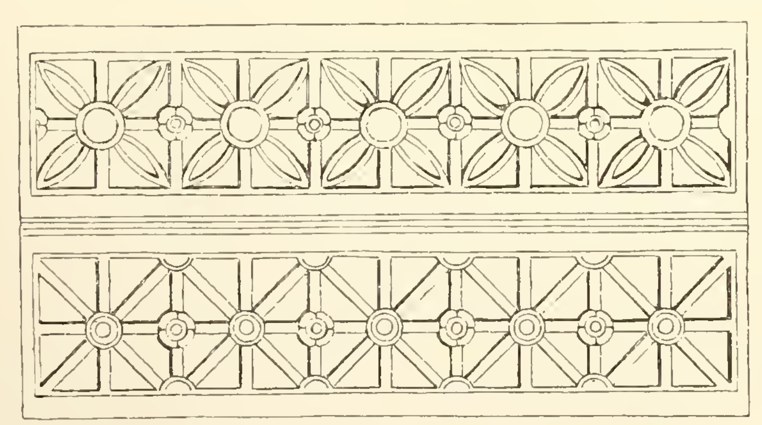


Fig. 75. — Balustrade du Capitole (d'après une photographie de M. Ballu).

en bas, des carrés dont les diagonales et les hauteurs forment une suite de croix; en haut, même motif, avec cette seule différence que

(1) Voir plus loin, p. 176.

les diagonales sont remplacées par des portions de circonférences dont les intersections dessinent une étoile. Tous ces arrangements de lignes droites et courbes, sans être précisément originales, ne manquent pas de caractère.

Les autres fragments de balustrade qu'on a trouvés offrent des représentations figurées.

L'un (fig. 76) contient des panneaux rectangulaires légèrement

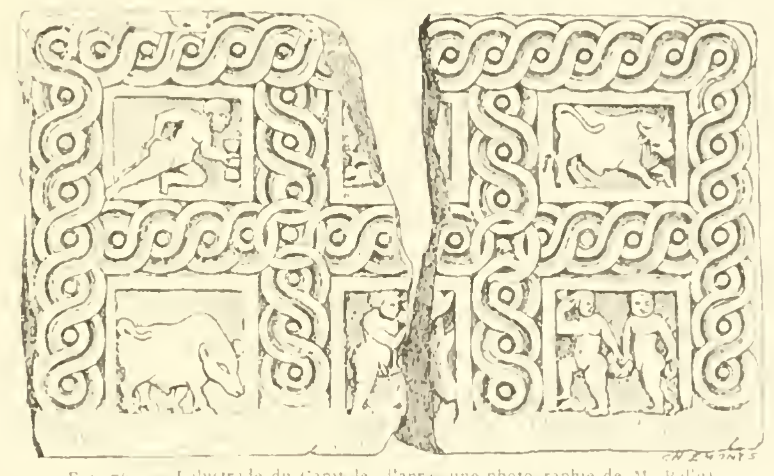


Fig. 76. — Balustrade du Capitole (d'après une photographie de M. Baliu).

creux au milieu d'entrelacs. Un accident, qui a brisé la pierre de haut en bas, a fait disparaître ou gravement compromis les deux rectangles du milieu. Dans l'intérieur de ces panneaux sont dessinés des sujets que nous énumérons en commençant par la gauche.

En haut : 1) homme ou plutôt enfant nu agenouillé, qui semble soulever de terre ou y poser un objet allongé dont on ne voit pas nettement la nature, quelque chose comme un vase double : il est tourné vers la droite ;

2) restes d'un homme qui devait être semblable au précédent, sauf qu'il était tourné à gauche ;

3) taureau courant.

En bas : 1) sanglier ;

2) enfant nu debout auprès d'un arbre ;

3) deux enfants nus portant des couronnes.

Ces différents motifs présentent, il faut bien le dire, peu d'in-

térêt archéologique. On doit pourtant noter que l'ornementation en entrelacs assez fréquente sur les mosaïques romaines est beaucoup plus rare sur les bas-reliefs.

La balustrade suivante (fig. 77) est tout à fait remarquable.

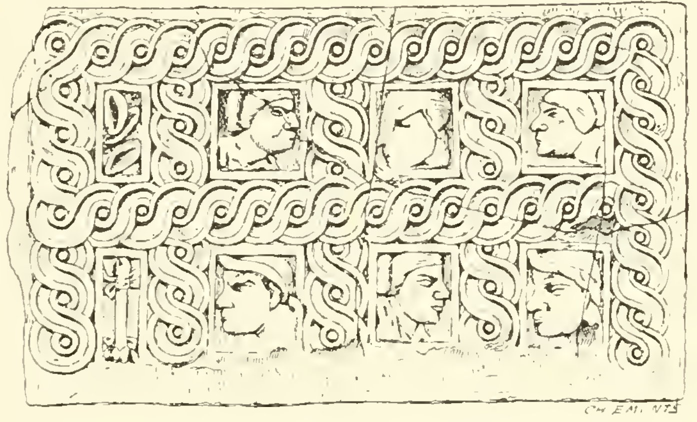


Fig. 77. — Balustrade du Capitole (d'après une photographie de M. Ballu).

Là encore sont figurés des sujets dans des panneaux creux. Ceux qui terminent la pierre à gauche appartiennent à la série des représentations destinées à conjurer les maléfices : en bas, un phallus enrubanné; en haut, trois objets, qui veulent signifier, selon toute vraisemblance, le sexe féminin, sans doute quelques-uns de ces petits coquillages dont la forme rappelle l'organe de la femme (1). Les autres montrent des têtes d'hommes et de femmes alternées, très naïvement exécutées; tous les détails de ces figures, surtout le chignon des femmes, le chapeau des hommes et la forme retroussée du nez concourent à leur donner une physionomie étrange, à laquelle la sculpture antique ne nous a point habitués. Par cela même, il est impossible d'en tirer parti pour fixer la date du monument. On chercherait vainement des coiffures de cette sorte sur les statues ou les monnaies de l'époque impériale.

En tout cas il est difficile que ces sculptures remontent à une date antérieure au IIIe siècle; il est même possible qu'elles soient assez postérieures.

(1) Cf. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Amuletum* (p. 256, col. 2).

Nous avons dit en deux mots plus haut que le péribole du Capitole était entouré de portiques. Il convient d'en parler ici avec quelque détail.

Le portique qui garnissait le fond de la cour, faisant face à l'entrée, constituait une simple colonnade, telle que nous en avons signalé autour du forum ou le long des voies principales de la ville. Tout ruiné qu'il est aujourd'hui, on peut aisément reconnaître qu'il était supporté par onze colonnes, six sur la gauche du temple, cinq sur la droite. Chacune de ces colonnes mesurait 0^{m},40 de diamètre à la base et 3^{m},60 de hauteur. Des galeries semblables s'étendaient sans doute primitivement de chaque côté du péribole. Mais postérieurement on les remplaça, peut-être à l'époque de Valentinien, par une construction un peu différente. Celle qui borde le côté méridional de la place est encore assez conservée pour que le plan en soit apparent (voir la pl. XX) ; à l'examiner, on se rend compte sans difficulté de la disposition adoptée.

Elle se compose de deux parties parfaitement distinctes : des chambres et un couloir, ou pour lui donner son nom véritable, un cryptoportique, formé d'un mur plein, percé de distance en distance de baies s'ouvrant sur la cour[1]. Trois d'entre elles, la seconde, la sixième et la dixième, qui constituaient les seules entrées du cryptoportique de ce côté, étaient précédées d'une sorte de porche, soutenu par deux colonnes. On pouvait aussi pénétrer dans le cryptoportique par les deux extrémités. Au fond, adossées au mur d'enceinte s'ouvraient une suite de sept pièces dallées, aujourd'hui de dimensions très inégales, mais dont les dispositions primitives ont fort bien pu être modifiées par suite de transformations posté-

(1) Il est vraisemblable que dans le péribole du Capitole, à Rome, les portiques, au moins du côté occidental, n'étaient point formés de simples colonnades. S'ils s'étaient composés d'arcades soutenues par des colonnes, il n'y aurait pas eu moyen d'y fixer des plaques de bronze comme on le faisait. Or nous savons qu'on y affichait des lois et des documents officiels, et nous lisons sur des diplômes militaires (*C. I. L.*, III, p. 852) : *Descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fixa est Romae in Capitolio, intro euntibus ad sinistrum in muro inter duos arcus.*

rieures. Scientifiquement, la destination de ces pièces ne saurait être indiquée avec précision. On sait pourtant qu'à Rome la place du Capitole contenait un grand nombre de petites chapelles dédiées à des divinités secondaires (1), des magasins destinés à abriter certains objets sacrés, accessoires du culte et des processions (2), une chambre où étaient déposés les étalons des poids publics (3), même une bibliothèque (4). D'autre part il est bien probable qu'il y avait aussi, comme autour de tous les sanctuaires célèbres antiques et modernes, des boutiques réservées aux marchands d'ex-votos et d'objets de piété. Si l'on suppose qu'en cela, comme pour tant d'autres détails, les habitants de Thamugadi avaient copié les usages de la capitale, on ne sera point embarrassé de meubler en imagination les portiques latéraux du péribole du Capitole.

Le plan du cryptoportique qui bordait le côté Nord du péribole est loin d'être aussi bien conservé que celui du côté Sud ; il n'en a été retrouvé que quelques parties du dallage, les traces d'une porte et quelques portions du mur qui limitait la cour. Par contre, le mur extérieur présente une particularité : il est muni d'une série de contreforts, que la déclivité du terrain en cet endroit rendait indispensables. Il constitue donc un véritable soutènement pour la masse du temple et de ses abords.

Au milieu de la cour et à 10 mètres en avant du temple se voit un bloc de maçonnerie rectangulaire dont la partie inférieure est en pierres de taille, tandis que la partie supérieure est en blocage. La place seule qu'il occupe nous indique que nous sommes en présence d'un autel ou du moins d'un soubassement d'autel. On sait que les temples étaient presque toujours précédés d'un autel, dont la hauteur était en rapport avec le niveau du pavé de

(1) La liste en a été dressée plusieurs fois. Voir notamment de Ruggiero, *Dizionario epigrafico,* II, p. 90.

(2) *Aedes thensarum* (*Dipl. milit., C. I. L.,* III, p. 845 (n° II) et 1963 (n° XVI); Jordan, *Topographie,* I, 2, 52; Gilbert, *Geschichte und Topographie,* p. 160.

(3) Jordan, *ibid.,* I, 2, 60; Gatti, *Bull. comun.,* 1884, p. 61 et suiv.

(4) Oros., VII, 16; Hieron., *Chron.* (an. 2201).

la *cella :* il servait aux sacrifices sanglants et à la combustion des victimes[1]. Les ruines de Pompéi nous en ont conservé plus d'un exemple[2].

Le temple lui-même est par malheur extrêmement ruiné. Bruce en a laissé un croquis que nous avons reproduit en tête de notre introduction. S'il est exact[3], on doit reconnaître que le monument a cruellement souffert depuis le début de ce siècle. Tout l'angle droit du fronton avec les colonnes qui le soutenaient seraient tombées à terre, ainsi que deux colonnes sur la face latérale gauche. En tout cas, elles n'étaient plus debout en 1850, lorsque Delamare alla étudier les ruines de Timgad. L'état du monument était à peu près le même qu'aujourd'hui, comme en fait foi une aquarelle que l'on conserve au musée-bibliothèque d'Alger, où M. Gsell l'a retrouvée. En somme l'étage inférieur seul en est demeuré ; des trente-huit marches qui composaient l'escalier, on n'aperçoit que les cinq dernières, le soubassement en briques et les gros massifs de blocage voûtés qui soutenaient les autres ; de la *cella*, il ne reste plus en place une seule pierre ; le sous-sol lui-même est bouleversé : on y a trouvé des débris de toute sorte, pierres de taille, blocage, morceaux de marbre, morceaux de bois à moitié calcinés par l'incendie que les destructeurs allumèrent dans l'édifice après l'avoir mis au pillage. On voit que l'on s'est acharné à sa ruine ; les Byzantins n'eurent ensuite qu'à ramasser les matériaux pour les utiliser dans leur forteresse.

Pourtant les dimensions du sanctuaire étaient considérables et le travail très solidement établi. Il mesurait 53 mètres de longueur et 23 mètres de largeur ; abstraction faite des perrons et des

(1) Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Ara*.

(2) Temple d'Isis, de Vénus, du Génie d'Auguste, de la Fortune. Cf. Mazois, *Ruines de Pompéi*, IV, pl. IV, V, XII et suiv.

(3) Il faut reconnaître que, dans ses dessins, Bruce, suivant les habitudes du temps, s'occupe plus de l'effet artistique que de l'exactitude archéologique. Ainsi, dans l'image qu'il nous a donnée de l'arc-de-triomphe (Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, pl. VI), il a restitué toute la partie inférieure, qui était certainement enfouie déjà depuis longtemps à son époque.

deux piédestaux, larges de $4^{m},85$, qui flanquaient l'escalier; il couvrait un espace de 840 mètres superficiels. La base en était constituée par de belles assises de pierres de taille réunies les unes aux autres au moyen de crampons de bronze scellés au plomb, formant le parement extérieur d'un gros mur de blocage, noyau de la construction. Intérieurement, le sous-sol de la *cella* était divisé, dans le sens de la longueur, en trois chambres voûtées, par des murs en briques. Aucune de ces briques ne porte d'estampille, ce qui est regrettable : nous sommes privés par là d'un moyen aisé et sûr de dater le travail.

Signalons également ici, sur chaque côté du temple proprement dit, la présence d'une terrasse ou plate-forme, large de $2^{m},30$ et élevée de $0^{m},50$. Le dallage en pierre en est encore conservé. On a émis l'idée[1] que les balustrades, dont nous avons donné plus haut quelques spécimens, servaient peut-être de séparations entre cette plate-forme et la cour.

Tous les détails de l'ornementation ont été traités avec un soin et une richesse assez rares en Afrique. Les chapiteaux des colonnes, d'ordre corinthien, sont remarquables par leur exécution et aussi par leurs dimensions. Ils ne mesurent pas moins de $1^{m},58$ de hauteur[2]. Aussi n'avait-on pas essayé de les tailler dans un seul bloc de pierre, mais bien dans deux morceaux superposés : les deux premiers rangs de feuilles occupent la partie inférieure; la moitié supérieure a donné l'abaque et les caulicoles. La planche XXII montre cette division. Ces chapiteaux ne sortent pas d'ailleurs des données générales du type corinthien; mais ils peuvent être classés parmi les bons spécimens de ce genre que les provinces romaines nous aient conservés.

(1) Cf. Ballu, *Guide de Timgad*, p. 54.

(2) Les chapiteaux du temple de Jupiter Capitolin à Rome étaient si grands que Flaminio Vacca put tailler dans l'un d'eux un lion entier de grandeur naturelle, sur l'invitation du grand duc de Toscane, Ferdinand, tandis que les pilastres étaient convertis en statues pour l'église Santa Maria della Pace (*Bullett. dell' Istituto arch. germanico,* 1888, p. 150).

La colonne, formée, elle aussi, de tambours superposés au nombre de huit, offre, dans sa totalité, une hauteur de 11^{m},77 ; le diamètre inférieur en est de 1^{m},44, le diamètre supérieur de 1^{m},20. Vingt-quatre cannelures y sont ménagées dans toute la longueur. Leur dimension a fait, nous l'avons dit, l'admiration unanime des premiers archéologues qui visitèrent Timgad. La frise haute de 0^{m},98 était ornée de guirlandes de feuilles de laurier sculptées en demi-



Fig. 78. — Soffite du Capitole (d'après une photographie de M. Balu).

relief; la corniche, de modillons avec feuilles, d'oves, de denticules; les soffites, de rinceaux de feuillage assez riches. L'un d'eux, dont le centre est occupé par un petit génie nu, est reproduit à la fig. 78. On n'a pas constaté sans surprise que les orbites du personnage présentent des incrustations de plomb, destinées à figurer la prunelle.

On peut voir en se reportant au plan du soubassement donné à la planche XX et au plan restitué ci-joint (fig. 79) quelle était l'ordonnance du monument. Un grand escalier, divisé en deux par un large palier, donne accès au *pronaos*. Celui-ci, d'ordonnance hexastyle, présente une double rangée de colonnes. Huit colonnes dégagées bordent latéralement la *cella*. Le temple était donc du genre périptère; il ne possédait cependant pas de portique sur sa façade postérieure. La même particularité se remarque sur le plan du temple capitolin, à Rome, du moins tel qu'on l'a dressé (voir plus haut fig. 67). La *cella*, large de 11^{m},20 et longue de 17 mètres, se divisait au fond en trois parties soit par des balustrades, soit autrement; derrière, un escalier permettait d'accéder aux parties basses de l'édifice. C'est bien là le plan d'un Capitole, tel que nous le connaissons par toutes les autres découvertes semblables.

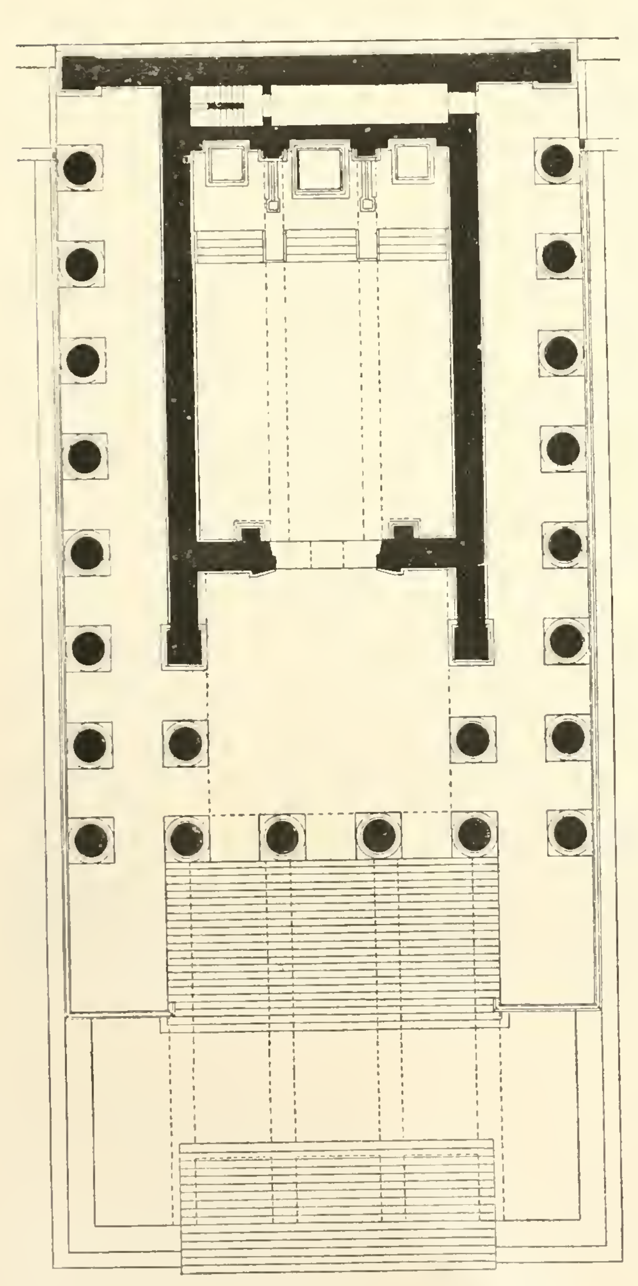


Fig. 79. — Plan restitué du Capitole par M. Ballu.

Intérieurement le mur de cette *cella* était recouvert de placages de marbre, suivant l'usage. On a retrouvé, dans les fouilles, des centaines de morceaux du revêtement, de toutes

les nuances, marbre blanc, brèche violette, rouge antique, vert antique, etc.[1]. Il est certain qu'on avait tenu à honneur de donner à l'édifice une décoration somptueuse.

Les fouilles ont fourni de plus un certain nombre de fragments de sculpture très mutilés. Les plus intéressants, parce qu'ils se rapportent à des statues colossales, sont les suivants :

1° Un pouce de pied gauche, large de 0m,135, et un petit doigt de pied qui appartient assurément à la même statue;

2° La partie supérieure d'une tête colossale large de 0m,80. Les cheveux encadrent le front de larges frisures[2] ; l'œil droit seul est conservé; il est long de 0m,135 ;



3° Une tête de femme assez maltraitée (hauteur: 0m,40) — le nez manque et la figure est écrasée ;



4° La partie supérieure d'une tête et d'un corps (hauteur : 1 mètre) ainsi qu'un pied de femme (largeur: 0m,33), actuellement au musée de Lambèse.



Fig. 80. — Statue colossale du Capitole d'après une photographie de M. Cagnat.

La première idée qui vient à l'esprit en présence de ces morceaux est que nous possédons là les restes des trois statues qui ornaient la *cella* du Capitole. Mais on voit aisément à l'étude qu'il n'est point possible de s'y arrêter.

Les deux statues de femme (nos 3 et 4) dont on a retrouvé des morceaux ne peuvent pas être prises pour celles des déesses capitolines.

La figure du Musée de Lambèse[3] (fig. 80), avait la tête nue,

(1) M. Milvoy (*Ville romaine de Thamugas*, p. 12) a écrit à ce sujet : « Je n'ai rencontré en aucun autre endroit de l'Algérie une aussi grande abondance, une aussi complète variété de marbre que dans les effondrements de la *cella*. »

(2) On a retrouvé aussi différents fragments de chevelure frisée qui doivent appartenir à la même tête.

(3) Une représentation photographique en

les cheveux, séparés par une raie au milieu du front se rattachant à un chignon, à l'exception de quelques boucles qui tombent de chaque côté du cou. Aucune draperie ne cachait le sein droit; l'épaule gauche, au contraire, était recouverte d'une étoffe qui a laissé sa trace sur le marbre frustre, tandis qu'un baudrier, de bronze, sans doute, reconnaissable au sillon où il s'encastrait, descendait de l'épaule droite sur la poitrine. Ce costume ne convient ni à Minerve, divinité casquée et cuirassée de l'égide, ni à Junon, matrone sévèrement habillée à la mode romaine, la tête voilée d'un pan de sa *palla*[1]. Il rappelle, par contre, la mise des Amazones ou des déesses qui étaient figurées à leur image. On a proposé d'y reconnaître une *Dea Roma* ou une *Virtus Augusta*[2].



Fig. 81. — Tête de femme (d'après une photographie de M. Ballu.)

La seconde statue (fig. 81) est caractérisée par une coiffure ondulée qui couvre les oreilles. Par là même elle doit être attribuée au début du IIIe siècle après J.-C., et ne peut être prise pour l'image d'une des divinités capitolines ; il faut y reconnaître sans doute une impératrice de cette époque, très vraisemblablement une Julia Domna[3].

Reste la statue dont on a conservé deux doigts de pied et une partie de la tête — car tout concourt à prouver que ces différents morceaux appartiennent au même ensemble, aussi bien leurs dimensions que la matière d'où ils ont été tirés[4]. Cette tête, ou du moins ce qui en reste, peut fort bien être attribuée à un Jupiter, dont le type traditionnel et constant est connu. Nous considérons

a été donnée dans le Catalogue du *Musée de Lambèse*, par M. R. Cagnat, pl. IV.

(1) Non seulement c'est là le costume traditionnel des deux divinités, mais nous savons qu'elles étaient ainsi représentées au Capitole. Voir, par exemple, un bas-relief du Musée du Capitole, qui nous montre le fronton du temple rebâti par Domitien (*Annali*, 1851, p. 289 et suiv. ; *Monum.*, V, pl. XXXVI) et les différents dessins donnés par M. Saglio dans son *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. *Capitolium*.

(2) *Musée de Lambèse*, p. 49 et suiv.

(3) Voir Bernoulli, *Röm. Iconographie*, IV, pl. 15.

(4) Ces trois morceaux sont de marbre blanc et du même grain.

donc comme très vraisemblable que nous avons là des débris de la statue de ce dieu. Rien de plus aisé, en tenant compte des canons suivis par les artistes antiques pour régler la proportion des différentes parties du corps[1], que d'en calculer la taille. Le personnage devait mesurer entre 8 et 9 mètres, s'il était figuré debout, entre 6m,50 et 7m,50, s'il était assis, soit 7 mètres en chiffres ronds. Or le Jupiter Capitolin, tel que nous le montrent toutes les représentations que nous connaissons[2], était assis sur un trône, tenant le bras gauche levé, appuyé sur une lance. C'est dans cette position qu'on avait dû le montrer au Capitole de Timgad. Pour supporter une pareille statue il fallait une base large de 3 metres environ. On peut donner place à un piédestal de cette dimension dans la *cella*, surtout si l'on suppose qu'il était accosté à droite et à gauche de deux autres bases un peu moins larges. La destruction presque totale de cette œuvre d'art et de ses voisines n'est pas sans causer quelque étonnement.

Quant aux autres statues colossales dont on a recueilli des restes, on en est réduit à admettre qu'elles s'élevaient quelque part dans la cour du Capitole[3]. C'est tout ce que l'on peut avancer à leur sujet.

On a retrouvé aussi quelques menus morceaux de sculptures moindres et quelques débris d'inscriptions ; mais le tout extrêmement mutilé. Pour s'en expliquer la présence, il suffit de se rappeler que les péribole des Capitoles étaient peuplés de statues. A Rome, elles étaient si nombreuses qu'Auguste, pour faire de la place, en fit transporter la plus grande partie au Champ de Mars[4]; et il semble

(1) Cf. le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de M. Saglio, s. v. *Canon*.

(2) Cf. la note 1 de la page precédente.

(3) Le péribole du temple de Jupiter Capitolin à Rome était, lui aussi, riche en sculptures de cette sorte. On cite, en particulier, une statue de bronze d'Apollon, haute de 30 coudées, apportée d'Apollonie par Lucullus (Plin., *H. N.*, XXXIV, 39); une statue de bronze d'Hercule prise à Tarente (Plin., *ibid.*, 40; Liv., IX, 44); un Jupiter colossal érigé par Sp. Carvilius avec les dépouilles des Samnites, qu'on pouvait apercevoir des monts Albains (Plin., *ibid.*, 43).

(4) Suét., *Calig.*, 34; cf. pour la liste de ces statues divines et iconiques Jordan, *Topographie*, I (2e vol.), p. 46; Gilbert, *Geschichte und Topographie*, III, p. 383 et suiv.

bien que dans les cités de province on ait suivi partout l'exemple de la capitale[1].

Ce qui a disparu, sans laisser aucune trace, et il est aisé de le comprendre, c'est le trésor que renfermaient certainement, suivant l'usage habituel à tout le monde romain, la *cella* et le sous-sol du temple. Nous n'avons même pas, comme à Constantine[2], gardé par une inscription, le catalogue des objets précieux confiés à la garde de Jupiter très bon, très grand, de Junon Reine et de Minerve Auguste.

Mais la masse seule de la ruine et son aspect encore imposant suffisent à nous prouver qu'à Thamugadi, comme ailleurs, le roi des Dieux avait une demeure digne de lui et de la majesté du peuple romain.

(1) A Bénévent, par exemple, Orbilius avait sa statue au Capitole (Suét., *De grammat.*, 9). A Vérone, sous Gratien et Valentinien, *statuam in Capitolio diu jacentem in celeberrimo fori loco constitui jussit Val. Palladius* (*C. I. L.*, V, 3332). On a trouvé à Cirta, sur l'emplacement du Capitole, une grande quantité de bases honorifiques dédiées à des patrons des quatre colonies cirtéennes (Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 19). Nous pourrions multiplier les exemples.

(2) *C. I. L.*, VIII, 6981-6984.



Fig. 82. — Vue du Marche (angle Nord-Est). — (Photographie de M. Ballu.)

LE MARCHÉ

La voie que nous avons appelée « Voie du Capitole », parce qu'elle réunit au *decumanus maximus* la place qui s'étend devant ce monument, n'offre pas un tracé régulier : elle est assez large aux abords du Capitole, puis va en se rétrécissant peu à peu jusqu'à son extrémité voisine de l'arc de Trajan ; l'alignement des maisons qui en forme le côté oriental étant seul en droite ligne et parallèle au *cardo maximus* comme à tous les *cardo* secondaires. Cette particularité est due à l'inclinaison, par rapport à la direction générale des édifices, d'un monument situé précisément à l'angle de la voie du Capitole et du *decumanus maximus*. Les archéologues y ont reconnu depuis longtemps un marché ; nous montrerons plus loin que c'est avec raison.

On y pénètre par trois entrées, l'une principale, la deuxième, de moindre importance et la troisième de dimensions plus restreintes encore. Pour celle-ci, il suffit de la mentionner en un mot; la deuxième s'ouvre latéralement : elle était flanquée de deux colonnes; la base de l'une d'entre elles a été retrouvée en place (fig. 83); le soubassement de l'autre existe encore. La pre-

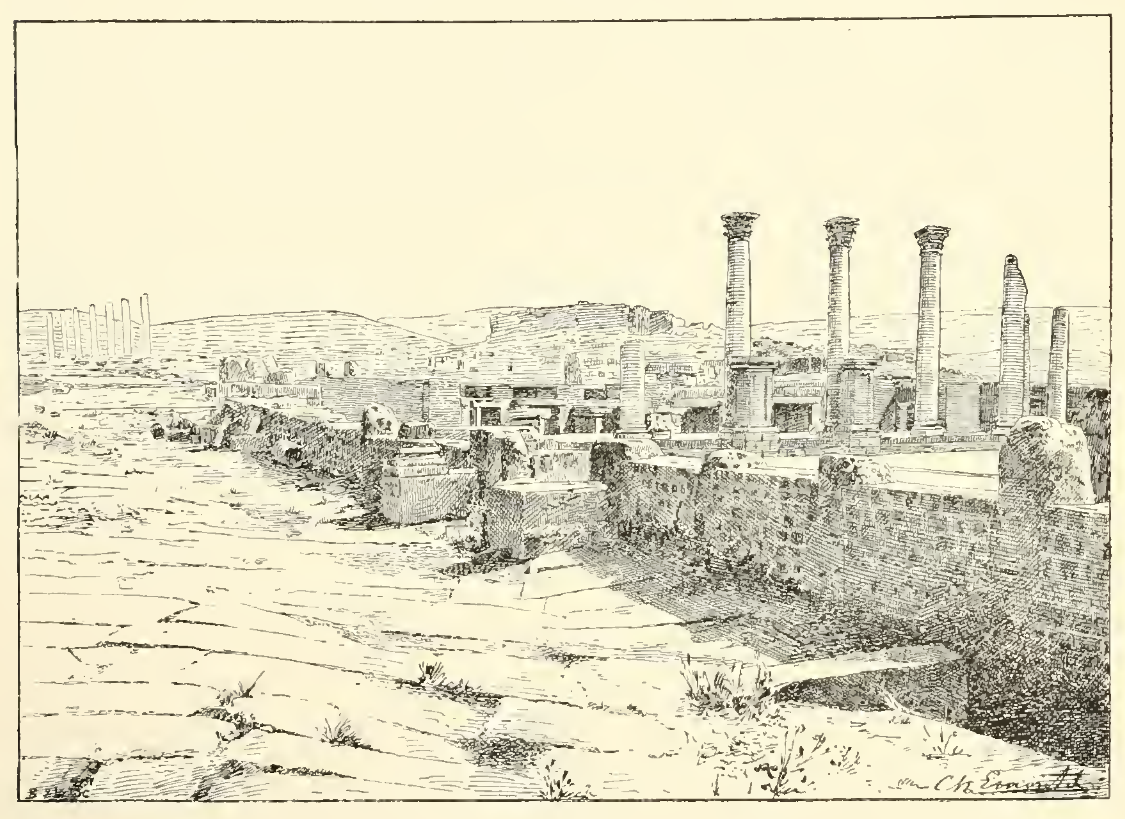


Fig. 83. — Entrée latérale du marché (d'après une photographie de M. Ballu).

mière entrée était précédée d'une grande place dallée dont la forme trapézoïdale s'explique par l'obliquité du *decumanus* en cet endroit (voir p. 133); de plus la pente de ce même *decumanus* étant assez forte, il était nécessaire de racheter la différence de niveau entre la place et la rue ; de là ces marches qui garnissent le trottoir, en nombre d'autant plus petit qu'on se rapproche de l'arc de triomphe (voir la pl. XXIV). La plupart des dalles de la place manquent aujourd'hui.

Au fond s'étendait un portique à six colonnes dont quelques bases sont demeurées. C'est là que se trouvait l'entrée véritable de l'édifice : deux marches y donnaient accès. A droite et à gauche de la porte s'élevaient deux statues. Les piédestaux qui les soutenaient sont encore à leur place antique, avec l'inscription qui y était gravée.

Sur celui de droite on lit[1] :

SERTIO
M PLOTIO FAVSTO
EQ · R · PRAEFECTO
COH · III ITYRAEO
RVM · TRIBVNO
COH · I · FL · CANA
THENORVM · P · F
ALAE · I · FL · GALLO
RVM TAVRIANAE
FL · PP · SACERDOTI
VRBIS
PLOTIVS THALLVS
ET PLOTIA FAVS
TIANA FILIA EIVS
ALVMNI PATRONO
PRAESTANTISSIMO

Sertio. M. Plotio Fausto eq(uiti) r(omano), praefecto coh(ortis) III Ityraeorum, tribuno coh(ortis) I Fl(aviae) Canathenorum P(iae) F(idelis), alae I Fl(aviae) Gallorum Taurianae, fl(amini) p(er)p(etuo), sacerdoti urbis, Plotius Thallus et Plotia Faustiana filia ejus, alumni, patrono praestantissimo.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2395.

A gauche était une figure de femme, comme le prouve la dédicace inscrite sur la base (1) :

S e R *t i a e*
*cor*NELIAE VALE*n*
*ti*NAE TVCCIANAE
FL PP CONIVGI
M PLOTI FAVSTI
A MILITIIS HO
NESTAE MEMO
RIAE FEMINAE
*p*LOTI*a fa*VSTIA
NA·ET·PLOTIVS
THALLVS PATER
EIVS · ALVMNI
PATRONAE
BENIGNISSIMAE

[Se]r[tiae Cor]neliae Vale[nti]nae Tuccianae fl(aminicae) p(er)-p(etuae), conjugi M. Ploti Fausti a militiis, honestae memoriae feminae [P]loti[a Fa]ustiana et Plotius Thallus pater ejus, alumni patronae benignissimae.

Les personnages qui ont fait les frais de l'un et de l'autre monument sont les mêmes : Plotius Thallus et Plotia Faustiana sa fille, affranchis de M. Plotius Faustus et de sa femme Cornelia Valentina, dont les statues se dressaient de chaque côté de la porte. Le premier, un chevalier romain, avait obtenu successivement plusieurs commandements dans les cohortes auxiliaires et dans une aile de cavalerie, conformément aux règles établies sous l'empire

(1) *C. I. L.*, VIII, 2396.

pour la carrière équestre et pouvait, à ce titre, prendre le titre de *a militiis*, qui lui est donné dans la seconde inscription.

Nous retrouvons les mêmes noms sur deux grandes bases, identiques aux précédentes, qui ont été découvertes à droite et à gauche de l'entrée, mais celles-ci à l'intérieur de la cour, sous le portique qui l'entourait. Il y avait donc, là encore, deux statues semblables a celles qui ornaient la face de l'édifice: elles étaient même semblablement disposées, celle du mari à droite pour qui venait de la cour et voulait sortir de l'édifice, celle de la femme à gauche. Mais les inscriptions des piédestaux contiennent un précieux renseignement qui ne figure pas sur celles que nous avons transcrites plus haut.

Le piédestal de droite porte [1]:

M PLOTIVS FAVS
TVS·EQ·R·A MILI
TIIS·III·FL·PP
SACERDOS VR
BIS AD EXOR
NATIONEM OPE
RIS MACELLI
QVOD CVM VA
LENTINA CON
IVGE PATRI
AE SVAE FECIT
SIBI POSVIT

M. Plotius Faustus eq(ues) r(omanus) a militiis tribus, fl(amen) p(er)p(etuus), sacerdos urbis ad exornationem operis macelli quod cum Valentina conjuge patriae suae fecit, sibi posuit.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2399.

Sur celui de gauche on lit [1] :

CORNELIAE
VALENTINAE
TVCCIANAE
FL · PP · BONAE
MEMORIAE
FEMINAE AD
EXORNATIO
NEM OPERIS
MACELLI QVOD
PATRIAE SV
AE FECERVNT
FAVSTVS MARI
TVS · POSVIT ·

Corneliae Valentinae Tuccianae fl(aminicae) p(er)p(etuae), bonae memoriae feminae, ad exornationem operis macelli quod patriae suae fecerunt, Faustus maritus posuit.

Par là nous apprenons que l'édifice, à l'entrée duquel les statues s'élevaient était un *macellum,* qu'il fut construit aux frais de M. Plotius Faustus et de sa femme, et que, pour l'embellir, après la mort de cette dernière, celui-ci y mit sa statue ainsi que celle de la défunte.

De plus, par l'examen des titres de M. Plotius Faustus, on peut fixer approximatiment l'âge de la construction. La présence en tête des deux premières inscriptions citées plus haut et d'autres encore, dont nous parlerons plus loin, des mots *Sertio, Sertiae* [2],

(1) *C. I. L.*, VIII, 2398.

(2) L'usage épigraphique d'indiquer au génitif ou au datif, en tête des inscriptions honorifiques, un surnom du personnage qui y figure est, du moins pour l'Afrique, moins ancien qu'on ne le croyait jusqu'ici (Borghesi, *Œuv.*, III, p. 503 et suiv.; R. Cagnat, *Cours d'épigraphie,* p. 56). Sur plus d'un texte africain

comme aussi l'omission de la tribu semblent indiquer le IIIe siècle, le titre *a tribus militiis* convient aussi à cette période ; enfin l'absence de surnoms dérivés des noms de l'empereur, à la suite de la désignation des corps de troupes, traduit les habitudes de l'âge des Antonins ou des premiers Sévères. On peut donc, avec probabilité, faire remonter l'établissement de ce marché au premier quart du IIIe siècle. En tout cas, il n'était pas contemporain de la fondation de la ville et de son tracé primitif.

A quelques pas du piédestal qui porte les noms de Cornelia Valentina Tucciana, on a recueilli une statue de femme décapitée, qui avait été employée dans un mur de très basse époque. Il est bien difficile de ne pas y voir l'image de celle qui, avec son mari, avait bâti le macellum. Il suffit, au reste, de jeter un coup d'œil sur cette statue (fig. 84) pour voir qu'elle ne diffère pas des productions courantes de la technique industrielle.



Fig. 84. — Statue de Cornelia Valentina, d'après une photographie de M. Cagnat.

Nous avons déjà reproduit à la figure 49 le dessin d'une statue toute semblable qu'on a retrouvée dans les déblais du théâtre. L'une et l'autre ne peuvent donner qu'une idée peu flatteuse de l'habileté de certains sculpteurs locaux.

Entrons maintenant dans le marché. Il se composait d'une cour centrale entourée de portiques ; de deux côtés, au Nord et au Sud, avaient été disposées des boutiques.

offrant cette particularité la tribu est mentionnée (*C. I. L.*, VIII, 12376, 12378, 12379, 12382, etc.) ; le seul qu'on puisse dater à peu près (*C. I. L.*, VIII, 2391 ; cf. R. Cagnat dans la *Revue de philologie*, 1895, p. 214 et sqq.) est de la première moitié du IIIe siècle.

La cour, à ciel ouvert, est longue de 25 mètres et large de 15. Un bassin carré en ornait le centre (fig. 85). Il était formé par de grandes plaques de pierre, posées de champ et encastrées dans des montants garnis de rainure : on voit encore dans le dallage le sillon pratiqué pour permettre à l'eau répandue autour de la fontaine de s'écouler lorsque le pavage eut subi un tassement, et le trou par où l'eau du bassin s'échappait dans l'égout. Le sol

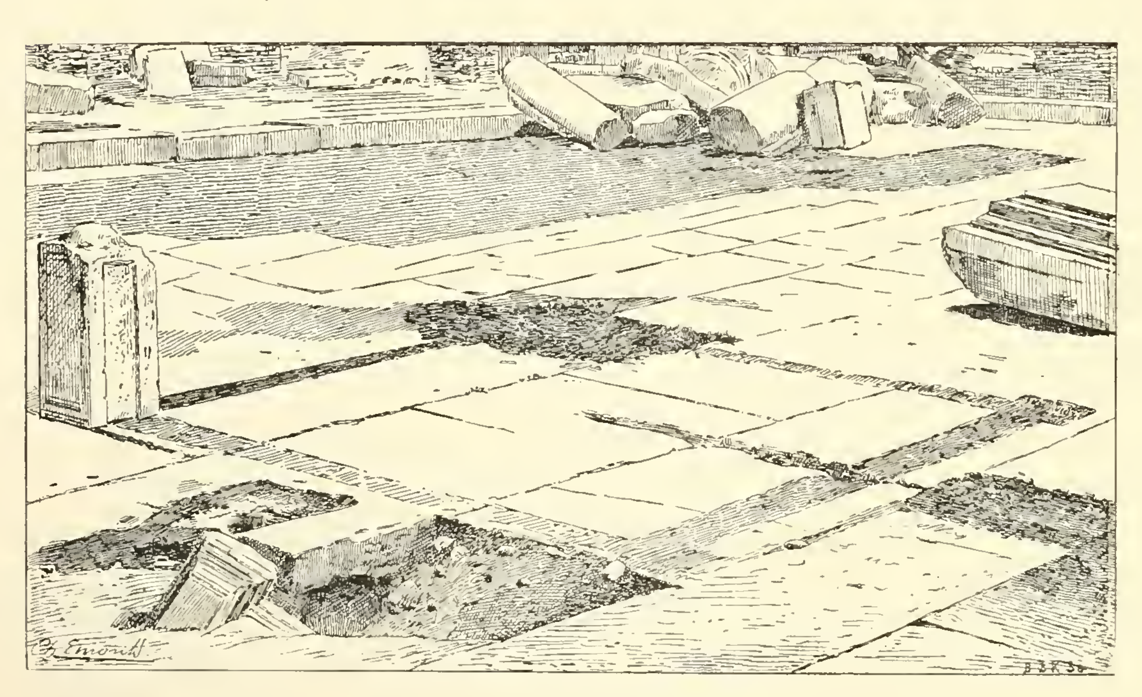


Fig 85. — Fontaine du marché (d'après une photographie de M. Cagnat).

de la cour est couvert de belles dalles qui ont relativement peu souffert.

Sur plusieurs endroits on a recueilli des bases de statues avec inscriptions. Deux d'entre elles s'élèvent contre la face méridionale du portique, disposées à droite et à gauche de la partie centrale et répondant à celles que nous avons déjà signalées de chaque côté de la porte d'entrée; deux autres sont placées au milieu du côté occidental en avant de la quatrième et de la cinquième colonnes. Peut-être y en avait-il d'autres aussi sur le côté oriental.

Toutes nous offrent les noms du fondateur et de la fondatrice du marché.

Côté méridional, à droite [1] :

SERTIO
OPTANTIVS
M · PLOTIO · FAVSTO
EQ · R · PRAEF · COH
III ITYRAEORVM
TRIB · COH · I · FL · CANA
THENORVM · PRAE*f*
AL · I · FL · GALLORVM
TAVRIANAE · FL · P · P
SACERDOTI VRBIS
M POMPEIVS QVIN
TIANVS EQ · R · FL · PP
PARENTI CARIS
SIMO

A gauche [2] :

SERTIAE
CORNELIAE VALEN
TINAE TVCCIA
NAE CONIVGI
M PLOTI FAVSTI
A MILIT · IIS · FL PP
HONESTAE MEMO
RIAE FEMINAE
M POMPEIVS QVIN
TIANVS EQ · R · FL · PP
PARENTI OPTIMAE
OPTANTIVS

Sertio Optantius. M. Plotio Fausto eq(uiti) r(omano) prae(fecto) coh(ortis) III Ityraeorum, trib(uno) coh(ortis) I Fl(aviae) Canathenorum, prae[f](ecto) al(ae) I Fl(aviae) Gallorum Taurianae, fl(amini) p(er)p(etuo), sacerdoti urbis, M. Pompeius Quintianus eq(ues) r(omanus) fl(amen) p(er)p(etuus) parenti carissimo.

Sertiae. Corneliae Valentinae Tuccianae conjugi M. Ploti(i) Fausti a militiis, fl(amini) p(er)p(etuo) honestae memoriae feminae. M. Pompeius Quintianus eq(ues) r(omanus) fl(amen) p(er)p(etuus) parenti optimae. — Optantius.

(1) *C. I. L.*, VIII, 17904.

(2) *Ibid.*, 17905.

Sur un autre piédestal du *macellum* on lit [1] :

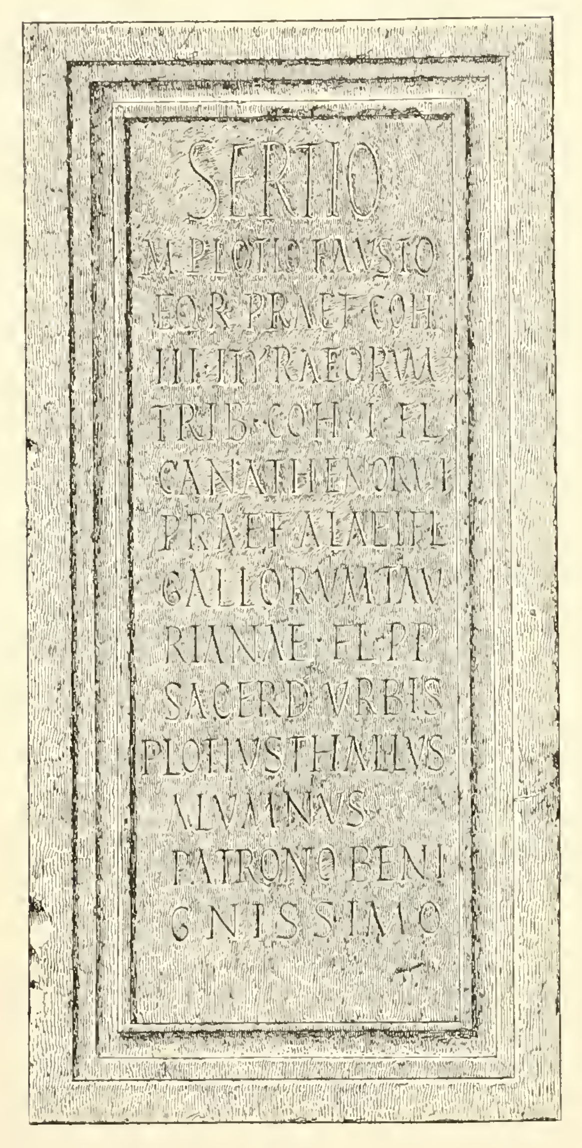


Fig. 86

Sertio. M. Plotio Fausto eq(uiti) r(omano) praef(ecto) coh(ortis) III Ityraeorum, trib(uno) coh(ortis) I Fl(aviae) Canathenorum, praef(ecto) alae I Fl(aviae) Gallorum Taurianae, fl(amini) p(er)p(e)tuo) Plotius Thallus alumnus patrono benignissimo.

(1) *C. I. L.*, 2394. Nous donnons ici le fac-simile de cette inscription à l'appui de la date que nous avons assignée à cette série de monuments honorifiques semblables. La forme des lettres accuse bien le IIe ou le début du IIIe siècle.

Un quatrième porte [1] :

SERTIAE
CORNELIAE
VALENTINAE
TVCCIANAE
FL · PP
M · PLOTIVS
FAVSTVS
A · MILIT · FL · PP ·
CONIVGI
DESIDERAN
TISSIMAE

Sertiae. Corneliae Valentinae Tuccianae fl(aminicae) p(er)p(etuae), M. Plotius Faustus a milit(iis) fl(amen) p(er)p(etuus) conjugi desiderantissimae.

On le voit, cet édifice était donc rempli de souvenirs relatifs à M. Plotius Faustus et à sa femme. Dans le désir de perpétuer la mémoire de ces deux généreux habitants de Thamugadi, on avait été jusqu'à inscrire leur nom sur les frises de la colonnade méridionale. Cinq de ces frises ont été retrouvées, agrémentées chacune d'une lettre, qui, rapprochées, donnent le mot SERTI — nous reproduisons à la figure 87 celle qui est ornée de la lettre E ; — il ne manque que la sixième frise, qui portait certainement la lettre O. Il est donc juste de donner à cet édifice le nom de « Marché des Sertii ».



Fig. 87. Dessin de M. Ballu.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2397.

Les portiques Nord, Est et Ouest, plus élevés que la cour de la hauteur d'une marche, étaient soutenus par six colonnes sur le côté Nord, par huit et une demi-colonne sur les autres, en comptant deux fois les colonnes élevées aux angles. Ces colonnes, qui sont lisses, mesurent 3m,50 de hauteur : le chapiteau, d'ordre corinthien, est décoré non de feuilles d'acanthe mais de feuilles d'eau ou plutôt de feuilles dépourvues de détails, ainsi qu'on peut s'en rendre compte aisément en se reportant à la figure 88 et aux différentes planches qui représentent le marché ; c'est d'ailleurs là une particularité assez fréquente dans les ruines africaines.

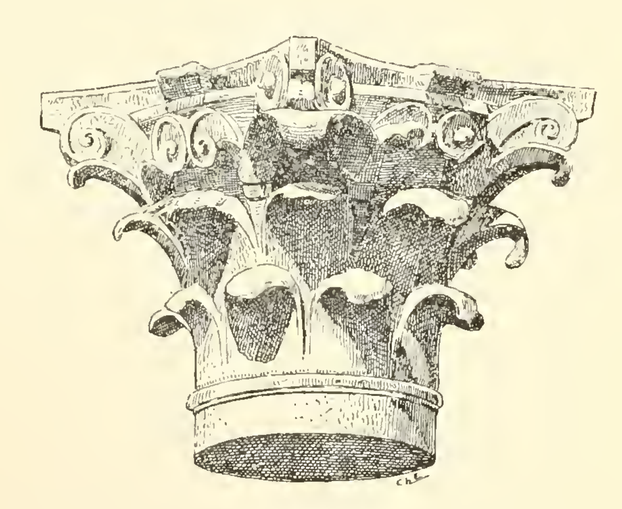


Fig. 88. — Chapiteau du marche.

Les déblais ont fourni les entablements complets de plusieurs colonnes, ainsi que les sommiers et les claveaux des arcs qu'elles soutenaient ; nous en donnons une restauration à la figure 89.

Le portique de l'Est ne prête à aucune remarque ; il n'en est pas de même de celui de l'Ouest. Là, entre la quatrième et la cinquième colonnes, dans l'axe de la porte d'entrée latérale, on remarque sur le dallage des vestiges de scellement importants, comme s'il y avait eu à cet endroit une grille, une balustrade, destinée à empêcher l'accès du portique de ce côté ou à protéger quelque objet. Et, en effet, dans le même axe, contre le mur du fond, se voient sur le sol les traces de dalles verticales qui limitaient un espace

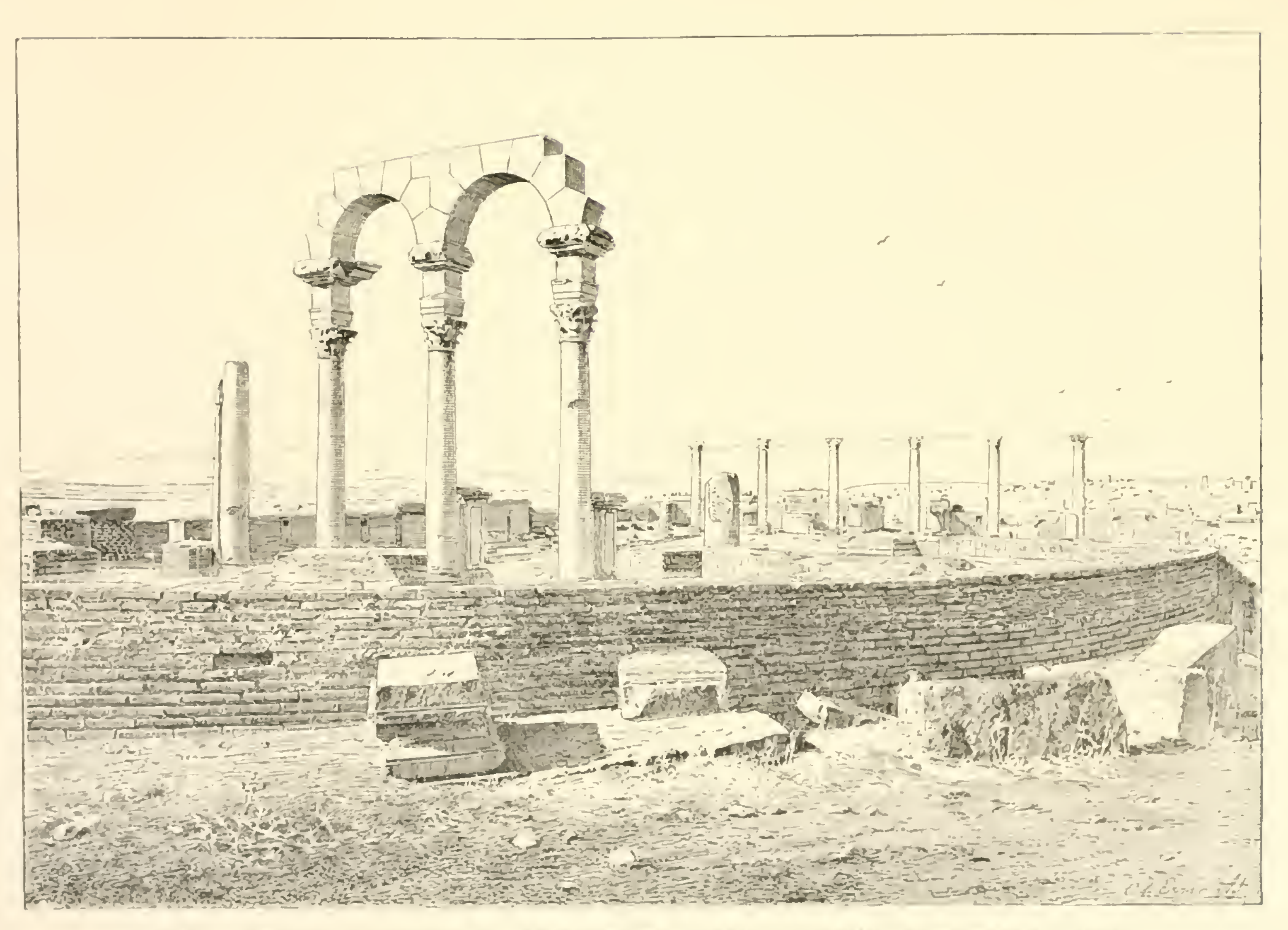


Fig. [illegible]. — Trois colonnes du portique sud du marché restaurées, avec leur entablement (d'après les indications fournies par M. Ballu).

long de 1m,65 et large de 1 mètre; elles constituaient sans doute le revêtement extérieur d'un massif de blocage, comme ceux qui formaient les bases honorifiques du forum (voir plus haut). En ce cas il faudrait supposer à cette place l'existence de quelque statue, de quelque groupe. Il est évident qu'on peut penser aussi à un autre monument d'un genre tout différent, par exemple à une de ces tables de poids et mesures qui existaient sur les places publiques ou dans les marchés[1], et qui en constituaient un des éléments essentiels. Il n'est pas besoin de chercher longtemps pour en trouver des spécimens, à Pompéi ou ailleurs[2]. Tout cela, malheureusement, reste dans le domaine de l'hypothèse, les fouilles n'ayant fourni aucun indice qui puisse nous fixer.

Mais les parties les plus intéressantes de l'édifice sont les rangées de boutiques qui garnissent les côtés Nord et Sud du *macellum*. Du côté du Nord, elles étaient, au moment de leur découverte, en assez mauvais état de conservation : les murs qui séparaient chaque pièce de sa voisine ont pourtant laissé sur le sol la trace certaine de leur existence. Elles avaient été saccagées dès l'antiquité, et les tables de pierre qui formaient l'étal des marchands avaient été employées à des restaurations sur la place du marché. Ce qui en reste permet cependant de voir que leur aménagement intérieur était tout à fait semblable à celui des boutiques qui garnissent l'hémicycle du fond.

Le sol de celui-ci est plus élevé d'une marche que les portiques latéraux; il fallait donc monter deux degrés pour y accéder de la place. Il existe dans le pavement, au pied de certaines des colonnes du portique, des traces semblables à des traces de scellement, dont la raison d'être est assez difficile à reconnaître. On remarquera aussi sur une des marches de l'escalier, à droite, une inscription

(1) Ces tables (*ponderarium*) sont citées en particulier dans une inscription d'Aumale (*C. I. L.*, VIII, 9062 : [*M*]*acellum cum porticibus* [*et po*]*nderibus omnibusque o*[*rnam*]*entis*).

(2) Breton, *Pompeia*, p. 137; Overbeck, *Pompeji*, p. 63 et suiv.; Domaszewski, *Arch. epigr. Mittheilungen*, 1892, p. 141 et suiv.

gravée par quelque désœuvré ; elle ne contient que les premières lettres de l'alphabet, en capitales : dans tous les temps les enfants ou les gens peu lettrés ont pris les murs et les pavés comme confidents de leurs progrès en écriture. Pompéi, pour ne citer que cette ville dans l'antiquité, nous a fourni de nombreux spécimens d'alphabets cursifs ou capitaux, souvent instructifs pour l'histoire de la paléographie latine [1]. Celui de Timgad n'apprend rien à cet égard.

L'hémicycle est divisé en sept chambres égales et limitées par des murs latéraux à parements non parallèles dont l'axe tend au centre du demi-cercle comme aussi l'axe des chambres elles-mêmes. La face de chacune d'elles offre une particularité instructive. L'entrée en est barrée à un mètre environ du sol par une large dalle de granit bleu, longue de 1^{m},50 environ, engagée par ses deux extrémités dans la maçonnerie et soutenue par deux montants, le tout faisant légèrement saillie en dehors de la boutique. C'est là que les marchands exposaient les denrées qu'ils offraient au public et les débitaient. Nous en avons fait dessiner une vue de détails (fig. 90) ; les poteries qui s'y remarquent sur la table et sur le sol ont été trouvées dans la boutique même représentée par notre illustration. Il fallait donc, pour entrer dans ces chambres, passer sous l'étal, ainsi que cela se pratique aujourd'hui encore dans plus d'une boutique d'Algérie ou de Tunisie ; les heures du marché écoulées, on sortait comme on était entré. Aucune trace, ni sur le sol ni ailleurs, ne permet de croire qu'on pût fermer la boutique pendant les absences du marchand. Jamais, croyons-nous, on n'avait encore rencontré une disposition semblable, les différents *macellum* dont on a retrouvé les restes étant entièrement dévastés. On peut maintenant se représenter, autrement que par des suppositions ou par des comparaisons avec ce qui existe à notre époque, la façon dont les marchés étaient installés ; les *mensae lapideae* que deux riches

(1) *C. I. L.*, IV, n°s 2514 à 2549 (c), 3206 à 3222.

citoyens établirent dans le *macellum* de Villajoyosa [1] devaient ressembler à celles de Timgad et les *meritoriae* que fit bâtir L. Mammius Maximus à Herculanum [2] ne pouvaient pas différer beaucoup des boutiques construites aux frais de M. Plotius Faustus et de sa femme.

Grâce aux fragments découverts au cours des fouilles, on peut se

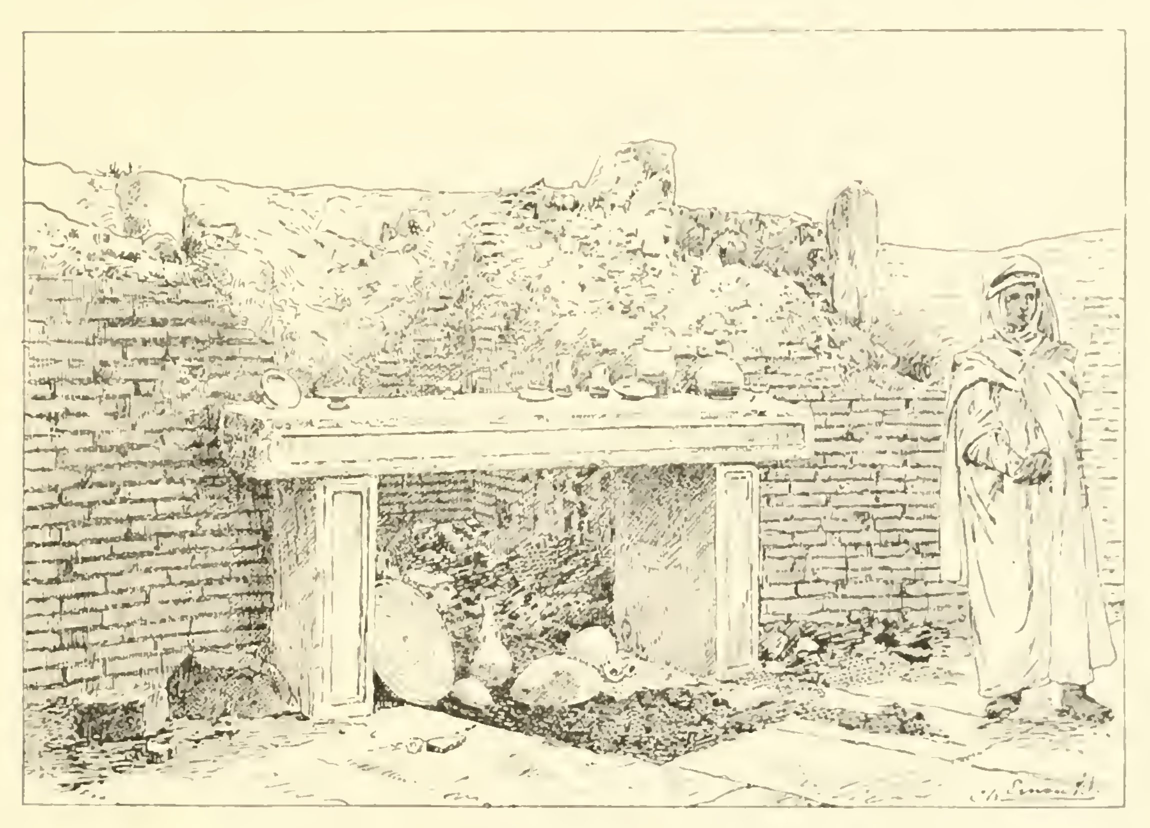


Fig. 90. — Une table du marché (d'après une photographie de M. Cagnat).

rendre un compte exact du procédé employé pour la couverture de cet hémicycle. La partie rectiligne était couronnée par un mur pignon supporté par cinq arcades, reposant sur quatre colonnes et deux demi- colonnes surmontées d'un entablement isolé, c'est-à-dire avec les quatre faces libres. Le mur demi-circulaire était percé par de

(1) *C. I. L.*, II, 3570 : *M. Sempronius Hymnus suo et M. Semproni Reburri fili(i) sui nomine macellum vetustate conlapsum sua pecunia restituerunt itemque et mensas lapideas posuerunt.*

(2) *C. I. L.*, X, 1450 : [*L. Mam*]*mius Maximus macellu*[*m cum o*]*rnamentis et mer*[*i*]-*tor*[*is sua pec(unia) f(aciendum) c(uravit) id*]*em-q(ue) dedicatione* [*populo epulum dedit.*]

larges arcs au nombre de neuf. De belles consoles portaient de jolies colonnettes en marbre cannelées en spirale, mesurant 0m30, de diamètre et hautes de 3m,05; leur entablement, encore intact, recevait les abouts des fermes rayonnantes de la charpente dont les entraits et les arbalétriers convergeaient vers l'axe du mur droit. L'ordonnance architecturale des corbeaux qui supportaient les colonnettes était très analogue au motif qui décorait les niches de la porte triomphale de Trajan, mais les consoles du *macellum* sont bien plus fines et d'une forme bien plus étudiée que celles de la porte. Il en a été retrouvé dix; les panneaux délicatement sculptés qui en ornent les faces latérales et les dessous représentent des figures, des feuillages, des cornes d'abondance, des têtes, des rinceaux, des vases, etc. La figure 91 contient le dessin de quatre d'entre elles et un sujet emprunté à une cinquième. On y voit un mélange tout à fait intéressant de motifs ordinaires à l'art romain et d'ornements traités avec le caractère de l'art gréco-byzantin. Ces morceaux n'appartiennent point au début du IIIe siècle; ils seraient bien plutôt voisins du VIe; ils rappellent ceux que M. Saladin a dessinés dans plusieurs édifices de la Tunisie, en particulier à Henchir-Goubeul[1]. Cet auteur attribue ceux-ci à une période qu'il appelle *période latine* de l'architecture byzantine africaine[2], bien qu'elle soit, il est le premier à le dire, antérieure à la conquête du pays par les soldats de Byzance, et qui s'étendrait d'après lui à peu près du milieu du IVe au milieu du Ve siècle de notre ère. Une telle constatation, que les trouvailles postérieures faites par le service des Monuments historiques à Tébessa ont confirmée d'une façon éclatante[3] entraîne une conclusion. Si l'hémicyle de l'édifice fondé par Plotius Faustus était décoré de consoles de style latino-byzantin, c'est qu'il a été couvert

(1) Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, p. 143 et suiv.

(2) *Recherche des Antiquités dans le Nord de l'Afrique*, p. 154.

(3) [L'existence d'un art latino-byzantin, antérieur à la reprise de l'Afrique sur les Vandales par les soldats de Justinien, que ses études personnelles l'ont amené à constater, sera démontrée par M. Ballu dans le travail qu'il imprime en ce moment sur le monastère et la basilique de Tébessa.] R. C.

